



INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR  
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

# LA SEMAINE AFRICAINE



66<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3832 du Vendredi 26 Octobre 2018 - 66<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## 14<sup>e</sup> Session du Conseil national de l'éducation catholique

Les acteurs de l'éducation catholique appelés à préserver l'environnement



Le président de la C.E.EDU.C. (au milieu en soutane) posant avec les participants (P.9)

## AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mercredi 31 octobre 2018, Paroisse Saint-Paul de Mbamou (Diocèse de Kinkala)

*La Rédaction.*

## ANNONCE

En raison de la fête de la Toussaint, célébrée le 1er Novembre, le journal n'aura qu'une seule parution la semaine prochaine, le mercredi 31 octobre 2018. Par ailleurs, l'article sur le centre de santé Shalom de Sembé paraîtra aussi mercredi prochain.

## *Editorial*

Presse en assises

## A propos du livre de Dominique Kounkou sur «le génocide des Laris au Congo»

Indigné, le Gouvernement réitère sa volonté d'engager des poursuites judiciaires

(P.3)

## Evanouissements d'élèves en masse à Brazzaville



L'opinion s'émeut et s'interroge

Scène de panique devant le CHU (P.5)

## Les Collectivités locales en panne sèche

La décentralisation, un boulet pour la Nation?

(P.3)

## Journalisme

Enfin les assises de la presse congolaise!



Les officiels après l'ouverture des travaux (P.4)

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE  
05 551-36-01/06 650-53-28  
Brazzaville - République du Congo

**INSERTION LEGALE  
«EURÊKAC» S.A.S.U**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle  
Siège social: case 452 OCH Mougali III Brazzaville,  
République du Congo

Aux termes de l'acte reçu par Maitre Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, le premier août deux mil dix-huit, il a été constitué conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dénommée « EURÊKAC » S.A.S.U, enregistrée à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du onze octobre deux mil dix-huit, Folio 184/6 n° 2/338.

- La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger de:
- L'Import - Export ;
  - Mise à disposition d'équipements pétroliers ;
  - Le transit, le fret, le transport et la logistique ;
  - L'événement et l'étude de marché ;
  - La construction et la vente de matériaux de construction de toute nature, la sous-traitance ;
  - La formation professionnelle ;
  - La vente et la location de véhicules ;
  - La vente des fournitures de bureau de matériels et accessoires informatiques ;
  - La gestion immobilière ;
  - La location d'espace ;
  - La distribution des produits pétroliers ;
  - La vente des accessoires automobiles et pièces

détachées ;  
-Le sponsoring, la restauration, l'organisation des banques et cocktails et le service traiteur ;  
-La gestion et exploitation des dépôts de ciment et dépôts de boissons, des alimentations et quincailleries ;  
-La mise à disposition du personnel ;  
-La prestation de services dans les domaines sus-cités.  
Et plus généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital Social : d'un million (1.000.000) Francs Cfa;  
Durée de la société : est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années,  
Siège Social : Case 452 OCH Mougali III Brazzaville  
Gérance : La société est gérée par Monsieur PAMBOU IBINGA Richet ;  
RCCM : CG-BZV-01-2018-B17-00004

**Pour insertion  
MAITRE Hortense  
MVINZOU LEMBA**

**Avis d'appel à projet/  
propositions de la part  
d'organisations non  
gouvernementales**



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) collabore avec les populations à tous les niveaux de la société pour contribuer à bâtir des nations pouvant faire face à la crise, et initier et maintenir une croissance qui améliorerait la qualité de vie de tous. Sur le terrain dans 177 pays et territoires, nous offrons des perspectives mondiales et une vision nationale pour contribuer à autonomiser les personnes et bâtir des nations résilientes.

La présente procédure d'appel à projet/propositions est tout particulièrement liée au projet «Consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le POOL en République du Congo» du PNUD. L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la Paix et de la stabilité dans la région du Pool en République du Congo.

L'objectif du présent appel est de sélectionner des partenaires (Organisations de la Société Civile) en vue d'appuyer les comités et les plateformes de dialogue pour la mise en place des comités de réconciliation au niveau de chaque district du Pool pour une paix durable.

Les candidats doivent adresser leurs offres à :

Monsieur le Représentant du PNUD,  
Angle Avenue cardinale Emile Biayenda (ex Foch) / Rue Behagle  
B.P. 465 Brazzaville (Congo) Tél: (242) 02 282 81 57 63/ (242) 02 282 81 50 38/  
(242) 06 660 85 76/ (242) 06 667 75 99 E-mail: registry.cg@undp.org

L'appel d'offres est ouvert et les documents pertinents sont mis en ligne à travers le lien [http://procurement-notice.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=50837](http://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=50837)

La date limite pour la soumission des offres par les organisations au titre du présent appel est fixée au 31/10/2018 à 17h30 (heure de Brazzaville)  
Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre.

**Cordialement,  
Emma N'gouan-Anoh  
Chargée du bureau  
22 octobre 2018**

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77  
Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact2017@gxinternational.net - www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38



**Séminaires de formation en management et en informatique**  
Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
<b>Formations after-work (en informatique)</b>					
Réaliser des présentations captivantes & professionnelles avec Prezi	15 - 17 Octobre 2018	3 jours	16h00 - 19h00	Brazzaville	75 000
Mindmapping : conception de cartes mentales ou cartes des idées	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
Excel 2016 : Tableaux Croisés Dynamiques & fonctions "SI"	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
<b>Séminaires de formation en management</b>					
Supply Chain Management : logistique, achat, approvisionnement	05 - 09 Novembre 2018	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire (Hôtel Elais)	750 000
Techniques de passation de marchés	05 - 09 Novembre 2018	5 jours		Bangui (RCA)	750 000
Gestion du risque opérationnel inhérent aux activités bancaires	19 - 23 Novembre 2018	5 jours		Brazzaville (Hôtel Ledger)	750 000

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98 Email: congo@trainis.com 09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo www.trainis.com

A propos du livre de Dominique Kounkou sur «le génocide des Laris au Congo»

## Indigné, le Gouvernement réitère sa volonté d'engager des poursuites judiciaires

**Paru aux éditions L'Harmattan, en France en 2018, le livre sur «Le génocide des Laris du Congo» est devenu un brûlot. Rédigé par Dominique Kounkou, un ressortissant congolais résidant en France, cet ouvrage de 120 pages a suscité l'étonnement et une vive contestation du Gouvernement qui, dans la foulée, a organisé un point de presse le lundi 22 octobre dernier à Brazzaville pour marquer son indignation sur ces «affirmations sans fondement».**

Pour Thierry Mougalla qui était assisté de son homologue de la Justice Aimé Ange Wilfrid Bininga, aucun crédit ne peut être accordé à des affirmations aussi malveillantes, dont le seul but est de ternir l'image du Congo et de ses Institutions. Selon lui, ce livre est une somme de mensonges, d'élucubrations sans fondement qui portent atteinte à la bienséance. «Le Larisme que l'auteur prône est une idéologie émaillée d'un tribalisme éhonté», a-t-il dit. Le Gouvernement réfute ces «allégations mensongères». En conséquence, «il a décidé d'engager, dans les tout prochains jours, des poursuites judiciaires à l'encontre de Dominique Kounkou, ses complices, les éditions L'Harmattan qui ont publié ce livre, mais aussi à l'endroit de tous ceux qui feront la promotion, la publicité ou la vente de ce livre», a laissé entendre Thierry Mougalla.

Ce faisant, un arrêté signé par les ministres de la Justice et de l'Intérieur expose toute personne participant à la commercialisation de cet ouvrage à la rigueur de la loi. En décortiquant ce livre, le ministre de la Communication a fait savoir que l'auteur a tenté de transformer une Fake-news de 120 pages en une vérité scientifique, sinon historique. «Déjà la photo qu'il a placée dans son ouvrage illustrant le génocide, a été prise dans les réseaux sociaux. Le génocide des Laris du Congo qu'affirme M. Kounkou avec légèreté et mauvaise foi se comprend très différemment de la définition que lui attribue le Droit international public. Car ce dernier l'estime comme une incrimination pénale grave. Le génocide, est comme un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire en tout ou partie un groupe national ethnique, racial ou religieux comme



Aimé Ange Wilfrid Bininga et Thierry Mougalla

tel. Cette définition est suivie d'une série d'actes qui représentent de graves violations du droit à la vie et à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe», a expliqué Thierry Mougalla. Et d'ajouter: «C'est donc l'intention spécifique de détruire un groupe mentionné en tout ou partie qui distingue le crime de génocide, du crime contre l'humanité. Ce qui n'est pas le cas pour le Congo, puisqu'il n'y a jamais eu de plan concerté pour détruire un groupe quelconque», a fait remarquer le porte-parole du Gouvernement. Le ministre de la Justice a rappelé que sous peu le Congo passera devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies pour présenter son rapport à l'examen périodique universel, le 14 novembre 2018. «Il s'agit de son troisième passage, le plus grand moment de transparence

en matière de Droits de l'homme. Et pour les précédents passages, le Congo n'a jamais été accusé de génocide», a rappelé Aimé Ange Wilfrid Bininga. Fort, selon lui, de la gravité des allégations portées par Dominique Kounkou dans son ouvrage qui ont mis à mal l'image institutionnelle du Congo et de son Gouvernement, «j'ai saisi le Procureur général près la Cour suprême pour que des poursuites soient engagées contre M. Kounkou, ses complices, mais aussi traduire devant les juridictions françaises, les éditions L'Harmattan pour son implication dans la publication de cet ouvrage», a-t-il affirmé. Ce livre est interdit de circulation et de vente en République du Congo.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**

## Les Collectivités locales en panne sèche

### La décentralisation, un boulet pour la Nation?

La gravité des faits que vivent les collectivités locales mettent à mal la mise en œuvre de la décentralisation au Congo. L'article 1er de la Constitution dispose: «La République du Congo est un Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique». Le titre XIV de cette loi fondamentale est consacré exclusivement aux collectivités locales et les articles 208, 209, 210 et 211 apportent des précisions quant à la nature des collectivités locales, l'obligation de leur financement par l'Etat, les compétences transférées et les dispositions relatives à son régime financier qui par ailleurs, est défini par la loi 30-2003 du 20 octobre 2002 qui prévoit les dotations suivantes: dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation globale d'investissement (DGI) et la dotation globale de décentralisation (DGD). Mais, les présidents des conseils ne savent plus à quel saint se vouer, tant il est vrai que la pression populaire devient insoutenable. Arrêter le fonctionnement des collectivités locales équivaldrait à supprimer le Sénat.

Le cadre institutionnel congolais sur la décentralisation existe bel et bien. Cette décentralisation aurait permis la création des richesses et des emplois dans les départements, la réduction de l'exode rural, la stimulation du génie créateur des populations, elle aurait pu concourir à la diversification de l'économie et assurément minimiser les effets de la crise actuelle d'autant plus que le pays aurait pu depuis fort longtemps dynamiser son agriculture, améliorer la qualité de l'éducation de base et celle des soins de santé primaire. La décentralisation est malheureusement au point mort. En effet, la mise en place des conseils départementaux et municipaux n'est pas synonyme de décentralisation qui est définie comme «un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à transférer des compétences administratives de l'Etat vers des entités locales distinctes de lui».

Autrement dit, la mise en place des conseils départementaux a pour but de gérer des compétences transférées par la loi et non le contraire. Malheureusement, aucun transfert de compétence n'a été réalisé depuis 2013 et aucune perspective n'est envisagée dans ce sens. Tout laisse à croire que la décentralisation au Congo est un gros fardeau que traîne la nation et qu'elle pourrait être un frein au développement. Même au fort moment de gloire de la situation budgétaire du pays, le ministère des Finances n'a jamais daigné décaisser la totalité des dotations allouées aux collectivités locales par le budget de l'Etat, engendrant ainsi une dette colossale non inventoriée par la nation. Cette dette est constituée des arriérés de salaires, de la dette envers les caisses de sécurité sociales et de la dette Fournisseurs. Chaque fois que le pays se trouve devant les difficultés de trésorerie, ce sont les collecti-



Raymond Mboulou

vités locales qui en payent le prix avec l'arrêt systématique des dotations. «Arrêter et l'investissement de l'Etat et la consommation dans les départements dans un pays comme le nôtre ou l'investissement privé est encore très faible, c'est arrêter la croissance du PIB dans les départements; c'est augmenter la pauvreté dans les zones rurales», disait Jean Fabien Bakoté, président du conseil départemental de la Likouala, au cours de la rencontre des présidents des Conseils départementaux et municipaux avec Pierre Ngolo, président du Sénat, auprès de qui ils étaient venus solliciter l'intervention du Sénat en ce qu'il est le modérateur et l'émanation des collectivités locales dont ils représentent, selon l'article 133 de la Constitution. Force est donc de constater que malgré les promesses, les collectivités locales n'ont toujours pas de dotations et le personnel croupit sans salaire depuis plus de quinze mois.



Calixte Ganongo

Plus étrange, le Gouvernement ne se préoccupe guère de cette situation sociale qui, à échéance, pourrait être explosive sur l'ensemble du territoire national. «Les dotations des collectivités, pourtant inscrites dans les lois des finances, ne sont décaissées que selon la bonne volonté des fonctionnaires du ministère des Finances, alors qu'elle aurait dû être une dépense obligatoire au regard de la Constitution au même titre que l'Assemblée nationale et le Sénat», se désolait Jean Fabien Bakoté. Pire, la loi de finances 2018 n'a pas prévu de dotations aux collectivités locales en violation de l'article 209 de la Constitution. Pourtant, le Trésor public se nourrit des recettes fiscales des collectivités pour payer les dépenses de l'Etat, asséchant ainsi les trésoreries des collectivités locales. Et pourtant, le premier ministre Clément Mouamba, dans sa présentation du programme d'action du Gouvernement à l'Assemblée nationale affirmait

## Editorial

### Presse en assises

Il semble que tout pays ait la presse qu'il mérite. La formule fleurit bon la vérité toute arrangée, qui empêche de réfléchir plus avant. Le Congo a une histoire, sa presse aussi. L'un dans l'autre, il y a eu des journaux et des journalistes alignés, des journalistes frondeurs, des opposants et des laudateurs de toujours. Le «mérite» ici n'est que la résultante des contraintes dans lesquelles nous travaillons, et d'abord dans celles de la pauvreté. Mais le Congo mérite-t-il cette presse-là, qui doit littéralement se couper en quatre pour paraître, diffuser, occuper un espace ?

Or il en est de la presse comme de tout le reste. Il nous est arrivé des moments de témérité, mais la plupart du temps nous nous contentons d'exister, ce qui n'est pas rien. Nous ne sommes sans doute pas une presse démocrate, ou alors une presse dont la démocratie se limite à quelques coups de gueule. Le reste du temps, nous nous contentons de suivre la meute, quelques que soient les raisons que nous donnions pour cela. Et quelles que soient les noms que nous donnions à nos pratiques.

Nous sommes aussi corrompus que ceux que nous décrions. Nous avons prêté souvent notre plume et notre micro aux causes qui ont conduit ce pays à la situation de crise accentuée que nous connaissons. Si seul l'Etat peut installer une Maison de la presse où nous viendrions exposer nos égo, c'est que nous ne sommes pas désireux de liberté, mais attachés aux réflexes pavloviens de nous laisser entretenir et dorloter, pour continuer à dorloter le gouvernant. Rêver de liberté et de détachement dans ce contexte, est quasiment du suicide.

Nous avons le mérite de tenir nos assises, d'y avoir invité des confrères parfois venus de loin. Au sortir de ces quatre jours de débats, nous espérons pouvoir mettre en place le contexte d'où émergera le journaliste congolais pour la prochaine décennie, comme a dit un officiel. Nous avons le mérite de ne nous cacher aucune de nos faiblesses et de rechercher la meilleure manière de nous en départir. Nous avons posé les bonnes questions à nous-mêmes, et nous attendons de nous en donner les réponses qu'il faut.

Gare à nous cependant de ne pas, ici aussi, nous enrober dans la tentation toujours facile que l'Etat fasse tout pour nous. Et que faisant cela, il ne prétende pas nous dicter son ordre. Il nous faut de la liberté de presse ; sur ce terrain-là tout n'est pas parfait, mais nous avons fait des avancées certaines. Il nous faut de la liberté de presse, mais tous ceux qui auront à en user ne doivent pas se sentir libres à l'ombre d'un baobab de la majorité ou de l'opposition. La presse s'est diversifiée, mais pas suffisamment.

Ces assises seront réussies lorsque nous nous serons entendus sur ce que nous sommes et voulons être. Nous sommes une diversité de professionnels et même de professions, notre gageure sera d'en faire un ensemble homogène. Alors, même nous, de la presse privée et confessionnelle, nous sentirons membres d'une communauté solidaire, qui réfléchira et agit d'abord en journalistes. Pas en journalistes d'Etat ou en supplétifs qu'on peut ou ne pas inviter. (Lire aussi l'article en page 4)

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

vouloir relancer la décentralisation, afin de permettre la relance de la croissance. Une décentralisation en contradiction avec le traitement subi par les collectivités locales. Or, l'implication totale attendue du Sénat pour l'instauration ainsi que l'entretien d'un climat social apaisé propice à l'action de construction nationale, disait Pierre Ngolo dans son discours d'ouverture de la 4ème session budgétaire, n'est pas synonyme d'aliénation des intérêts des collectivités locales. «La situation de paralysie dans laquelle se trouvent les conseils départementaux et municipaux a, de nos jours, atteint un niveau assimilable à un déni de l'ambition de décentralisation affichée par la

Constitution», avait-il reconnu. Pour lui, le souci partagé de l'exécutif et du législatif de promouvoir au Congo un Etat de droit, souverain, unitaire et indivisible, décentralisé, laïc et démocratique devrait plutôt interpeller à se préoccuper du fonctionnement des collectivités locales «que l'on ne devrait sacrifier, quelles que soient les circonstances», soutenait-il. La mise en œuvre de la décentralisation au Congo se trouve-t-elle définitivement en panne. Facteurs de développement, sa paralysie prolongée est le signe d'un manque d'intérêt pour la démocratie à la base.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

Mindouli (département du Pool)

Lancement du Programme d'assistance alimentaire pour la création des actifs

Ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Antoinette Dinga Dzondo a lancé le 23 octobre 2018 le Programme d'assistance alimentaire pour la création des actifs (3A) à Mindouli, dans le département du Pool. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, du représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean-Martin Bauer, du directeur de Mission de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) en République Démocratique du Congo (RDC) et du bureau régional de l'Afrique Centrale, M. Paul Sabatine, du préfet du Pool, Georges Kilébé, et des autorités sous-préfectorales.



La ministre procédant au lancement des travaux de réhabilitation de la piste agricole

Initié par le PAM et financé par le Gouvernement américain à hauteur de 1. 700 000 000 F.CFA, ce Programme renforcera les moyens d'existence des populations du Pool. Et contribuera à la réalisation de travaux d'entraide communautaire, notamment le dégagement des pistes rurales envahies par la végétation, ou la réhabilitation des étangs piscicoles abandonnés au plus fort de la crise. Il permettra également d'améliorer l'accès au marché dans les zones enclavées et de relancer la production agricole. Ce programme d'assistance

alimentaire pour la création des actifs (3A) va durer 6 mois et prendra en charge 21 000 personnes. Il vise donc à répondre aux besoins alimentaires immédiats des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire par des transferts monétaires, des bons ou des denrées alimentaires, et à améliorer leur sécurité et leur résilience à long terme. «Les personnes reçoivent des transferts monétaires ou alimentaires pour répondre à leurs besoins alimentaires immédiats, tandis qu'elles construisent ou renforcent des actifs, tels que

la construction d'une route ou la réhabilitation de terres dégradées, qui améliore leurs moyens de subsistance», a expliqué le représentant du PAM. «Ce type d'assistance humanitaire n'est possible que grâce aux efforts de paix des parties en conflit dans le Pool. Les Etats-Unis seront toujours aux côtés de la communauté internationale et du Gouvernement congolais pour accompagner cette population, et nous comptons sur la franche collaboration de nos partenaires tel que le PAM», a, pour sa part, dit Todd Haskell.

Les activités dudit programme ont débuté par la mise en oeuvre du projet de réhabilitation d'une piste rurale de 7km reliant le village enclavé de Moukoko à la route nationale N°1, au niveau du village Missié-Missié, non-loin de Mindouli. Une fois achevée, cette piste permettra aux producteurs maraichers et de légumineuse de Monkoko d'accéder directement à la route nationale et d'éviter un détour d'une trentaine de kilomètres dans des conditions difficiles. La piste permettra également aux camionnettes d'accéder directement à la zone et de faciliter l'avacuation des produits agricoles vers le marché à partir de 8 villages auparavant enclavés.

«Ce que nous faisons maintenant, c'est ce qu'on appelle le relèvement, la réhabilitation des moyens de vie. C'est un peuple agricole et ces produits ne sont pas seulement pour eux, c'est pour être vendus et la route est nécessaire», a indiqué la ministre Antoinette Dinga Dzondo. «L'ouverture de cette piste agricole va nous permettre d'accéder facilement à la route nationale N°1 pour faire écouler nos produits viviers et se rendre au centre de santé. La route nous redonne la joie de vivre. Nous allons avoir accès à toute cette communication que permet la RN1. Hier, il nous fallait cinq heures de temps pour partir de Mounkoko jusqu'à Missié-Missié. Mais aujourd'hui, c'est une heure seulement». Tel est le message d'une habitante de Mounkoko transmis aux autorités présentes à la cérémonie par le représentant d'ACTED, Manuel Galéa.

C'est avec le soutien du PAM et l'expertise du ministère de l'Equipement et de l'entretien routier qu'ACTED réhabilite cette route selon l'approche de création d'actifs productifs (3A) et à haute intensité de main d'oeuvre. Soixante quatre personnes de l'axe Kikoungou-Missié-Missié, sélectionnés après une enquête de vulnérabilité, participent depuis le 15 octobre 2018 à l'ouverture de cette piste agricole. Près de 2km de piste ont été débroussaillés, désherbés et dessouchés depuis Missié-Missié. Mme Antoinette Dinga Dzondo a parcouru une grande partie de cette route à pied.

secteur de la communication. «La migration de la diffusion des émissions de la radio-diffusion et de la télévision analogique vers le numérique s'impose à nous comme une ardente obligation. Cette rencontre arrive à point nommé et doit être vu comme une nécessité historique pour le secteur de la presse et des médias au Congo», a-t-il indiqué.

Le ministre de l'intérieur a précisé de son côté que la pratique du journalisme au Congo n'est pas encore au niveau souhaité. Pour s'en convaincre, a-t-il indiqué, il suffit de parcourir les journaux de la place qui privilégie la recherche du sensationnel au détriment de celle de l'information. Des conclusions concrètes sont donc attendues.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Sévérine EGNIMBA

Journalisme

Enfin les assises de la presse congolaise!

Reportées plusieurs fois, les assises de la presse congolaise tant attendues par les professionnels de l'information se tiennent du 25 au 28 octobre 2018 à Brazzaville, sur le thème: «La presse congolaise, vingt-cinq ans après les Etats généraux: bilan, enjeux et perspective à l'ère du numérique». C'est le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou qui en a ouvert les travaux, en lieu et place du premier ministre Clément Mouamba. En présence du ministre de la Communication et des médias, Thierry Lezin Mougala, du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, de plusieurs représentants des structures de régulation et d'auto régulation venus des pays d'Afrique et d'Europe, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), etc.



Les officiels après l'ouverture des travaux

Haut moment d'échanges et de réflexion des professionnels de l'information, cette rencontre met autour d'une même table les hommes de plume et du micro des 12 départements du Congo.

Pendant quatre jours, les participants, une centaine au total, vont épiloguer sur les maux qui gangrènent la pratique du journalisme au Congo et suggérer des pistes de solutions, pour que la presse retrouve ses lettres de noblesse. Plusieurs thèmes

assortis de sous-thèmes sont à cet effet développés par d'éminents journalistes congolais et d'ailleurs ainsi que par des enseignants évoluant au département des Sciences et techniques de la communication, de l'Université Marien Ngouabi. On peut citer entre autres: «La régulation, autorégulation et corégulation de la communication», «Communication sur l'état des lieux de la presse congolaise».

Dans son allocution, Thierry Mougala a rappelé la place capitale des journalistes dans la société. Pour lui, les contenus informationnels doivent aider à l'accès au savoir, à l'apaisement de la vie et la pacification du climat social. Tel doit être, a-t-il souligné, le leitmotiv de la presse en tant qu'acteur majeur de la promotion de la culture et de la paix. A l'instar d'autres domaines, le numérique a également révolutionné le

Sibiti-Lékoumou

L'heure est à la reconstruction du département

En vue de préparer les populations de la Lékoumou à affronter les échéances futures en rapport avec les programmes de développement sur la relance de l'agriculture et l'appui à la production locale, le conseiller départemental Frederick Tsiba a fait une sortie à Sibiti face pour être face aux ressortissants de Zanaga sa circonscription électorale et un échantillon des ressortissants des districts de Komono, de Bambana et de Sibiti.

Dans son adresse à l'assistance nombreuse, le conseiller départemental a d'abord rappelé que sa descente s'inscrivait dans le cadre du contact permanent qui doit se consolider tout au long de la mandature de l'élu avec sa base électorale. Son discours s'est enrichi des concepts du vivre ensemble et de la lutte contre les antivaleurs tant décriés surtout en milieu jeunes.

Il a attiré l'attention de la jeunesse du département sur les comportements rétrogrades qui poussent au vol, au viol, à la consommation des drogues et la dégradation des biens publics. Avec la mise en oeuvre des programmes de développement que va initier le Gouvernement au cours des cinq prochaines années, a-t-il dit, la jeunesse doit se préparer à se prendre en charge et à saisir les opportunités futures pour participer à la vie socioéconomique du département et se mettre à l'abri de l'oisiveté qui pousse vers les comportements déviants.

L'orateur a mis un accent particulier sur l'unité des filles et fils du département en s'appuyant sur les exemples des contradictions politiques qui ont parfois créé des fractures sociales entre fils des mêmes contrées à l'occasion des échéances politiques.

L'heure est à la construction économique du département pour entrer dans la compétition nationale qui s'engage à travers les projets et programmes de développement prévus au cours des cinq prochaines années, a-t-il insisté.

Les maitres-mots de son discours ont été l'unité des filles et fils du département, la lutte contre les antivaleurs et l'investissement humain en faveur du développement du département de la Lékoumou par le moyen de son outil de combat économique, l'ONG mise en place et nommée l'Association pour le Développement Intégral des Localités (ADIL).

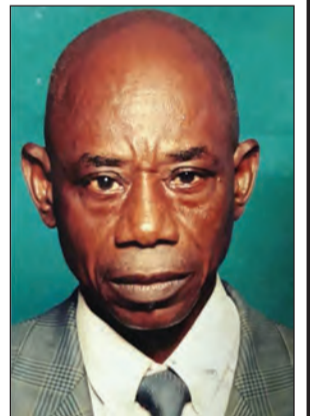
Félix BOUKA

Sur un air de foire de la maison est sorti un mannequin du soir.

André MATONDO-KUBU TURE

Nécrologie

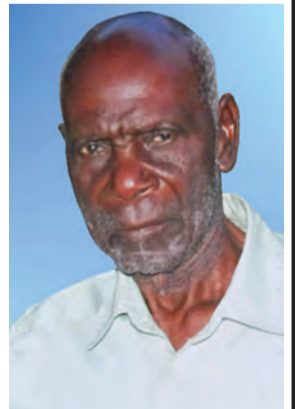
M. Marcel BITADI, agent retraité de La Semaine Africaine, et Mme MOUTIMA née DIENAKOU Béatrice, tous à Pointe-Noire, informent la famille KIKOUMBA, au Village Lousseka, dans le district de Loulou, M. MBOKA Pierre à Brazzaville, l'abbé Raoul BITADI, en mission en France, Dr BIBENE et Mme BIBENE née MOUTIMA Princia à Paris en France, MOUTIMA Bonaparte aux Etats-Unis, les parents, amis et connaissances, du décès de leurs



père, mari, oncle, beau-frère, M. MOUTIMA Edouard, ancien gestionnaire à la retraite de l'hôpital Adolphe Sicé et de l'hôpital de base de Dolisie, survenu le 19 octobre 2018 à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, à l'OCH, à côté du garage de Dambédzet. L'enterrement aura lieu mardi 30 octobre au cimetière de Vindoulou, à Pointe-Noire.

Remerciements

Adam Matakani «Saddam», maître hôtelier à Brazzaville, et tous les enfants Makani, remercient de tout cœur Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque métropolitain de Brazzaville, tous les Abbés de l'Archidiocèse de Brazzaville, la chorale catholique Saint Kisito, la chorale évangélique centre Météo et la chorale de l'Assemblée chrétienne d'évangélisation et de pierre (ACEP), pour leur assistance multiforme apportée lors de décès brutal de leur père bien-aimé Daniel MAKANI, survenu samedi 4 août 2018 au C.H.U de Brazzaville, à l'âge de 90 ans.



Né le 1er janvier 1928 à Mpangala (département du Pool), l'illustre disparu fut infirmier à l'hôpital «Madame», à Bacongo, puis secrétaire du club sportif multidisciplinaire Diables-Noirs football. Depuis vendredi 17 août 2018, «Mbombo Mbwa Jamais Fauché», comme l'appelaient ses proches, repose au cimetière privé Samba Alphonse. Il laisse une veuve et 14 orphelins aux bons soins de l'humanité. Que le Bon Dieu reçoive son âme au Paradis.

Renforcement des capacités de la société civile congolaise

# Une rencontre à Lyon

La ville de Lyon, en France a abrité le 5 octobre 2018 une séance de travail entre d'une part, les responsables du Fonds pour le développement, la formation et l'assistance stratégique aux organisations de la société civile, représentés par Mme Yolaine Omessa, responsable de la coopération internationale, M. Richard Mpandou, responsable de la stratégie du développement et Céphas Germain Ewangui, coordonnateur national de la Fédération congolaise des Droits de l'homme et de la coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED), d'autre part.

**A**cette réunion, les deux parties ont échangé sur la nécessité de créer les conditions permettant à cet organisme européen d'appuyer dans son ensemble, les organisations de la société civile congolaise, en matière de renforcement de leurs capacités.

Les objectifs du Fonds se focalisent, pour l'essentiel, sur l'accompagnement personnel et professionnel des acteurs et des organisations par la formation et la création de couveuses destinées à porter les projets des jeunes entrepreneurs (PME et PMI); par le développement du modèle innovant d'une pédagogie différenciée, porteuse de sens (réinsertion sociale des jeunes désœuvrés); en les regroupant autour des coo-

peratives de production. La mise en œuvre de stratégie d'actions de développement pour les entreprises et les associations se fait en partenariat avec des réseaux Français et Allemands.

Les deux parties ont, par ailleurs, croisé leurs regards sur la situation des ONGS et des associations en République du Congo. Elles ont porté une analyse sur leurs forces et faiblesses, et soulevé la problématique de la réinsertion sociale des jeunes congolais. A ce propos, elles ont noté une convergence de vue sur la nécessité de trouver des mécanismes pour apporter des esquisses de solutions aux différents maux qui minent la jeunesse congolaise.

Dans son intervention, Céphas Germain Ewangui a évoqué un



Mme Yolaine Omessa et Céphas Germain Ewangui

projet en cours, allant dans le sens de la mise en place, tout en tirant les leçons des échecs du passé, d'une coordination nationale des réseaux des organisations de la société civile.

L'organisation européenne qui a salué cette projection, a exhorté leur interlocuteur à mettre à profit toute son expérience pour l'aboutissement de cette initiative. A terme, cette démarche devrait conduire à l'élaboration et d'intégration de tous les acteurs visant à créer des conditions permettant d'éviter les gabegies souvent constatées dans la gestion des fonds et du matériel alloués aux

organisations de la société civile. Mme Yolaine Omessa a, quant à elle, salué la nomination de Céphas Germain Ewangui au rang de secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONGS du Congo. Pour elle, l'institution même de cet organe est une avancée remarquable pour le pays. «A ce jour, dans plusieurs vieilles démocraties d'Europe, les organisations de la société civile se battent pour obtenir une telle reconnaissance et légitimité au plan international», a-t-elle dit.

NZILA

## Evanouissements d'élèves en masse à Brazzaville

# L'opinion s'émeut et s'interroge

**Trois établissements scolaires de Brazzaville ont été le théâtre de panique générale et d'une débandade suite à l'évanouissement des élèves en masse. Les autorités de l'Enseignement tentent d'expliquer ces «incidents», sans convaincre apparemment la majorité de l'opinion. L'assemblée nationale s'est saisie de l'affaire et a interpellé le Gouvernement. Cette séance a été publique et radio-télévisée.**

**Q**uarante-huit heures après, ces incidents continuent d'avantage à défrayer la chronique. Ils suscitent des commentaires en raison de leur caractère apparemment irrationnel. En mi-journée du mercredi 24 octobre 2018, le CEG et le lycée Nganga Edouard qui partagent la même enceinte, ont reçu la visite de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation physique, Destinée Hermellia Doukaga. Elle y était venue à la tête d'une caravane destinée à sensibiliser les élèves aux actes inciviques à la cité ou en milieux scolaires. Pendant son allocution, un élève et un deuxième ont subitement senti des malaises et se sont écroulés. Placés en quarantaine, ils ont montré des signes de rétablissement. La cérémonie s'est poursuivie allégrement. Malheureusement, après le départ du membre du Gouvernement et son cortège, d'autres élèves sont tombés en syncope pour certains, sont entrés en transes pour d'autres de façon quasiment simultanée. Au total, on a enregistré un peu plus d'une quarantaine d'élèves évanouis!

Des ambulances des sapeurs-pompiers ont transféré les victimes au Centre hospitalier et universitaire, où elles ont été placées en observation au service des urgences. C'était le sauve-qui-peut dans le périmètre du CHU et du CEG et lycée Nganga Edouard. Les élèves ont vidé les lieux en scandant le long des avenues et rues menant à ces deux établissements des slogans hostiles aux autorités. Des parents ayant des enfants au CEG et lycée Nganga Edouard et de simples curieux, tous en émoi, certains en pleurs, ont pris d'assaut le CHU, obligeant l'unité de police de la Force pu-

blique d'intervenir parfois avec la manière forte. Les agents de police ont, un moment, utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser la foule qui grossissait au fil des heures. De sources hospitalières, aucun mort n'a été enregistré parmi les victimes, contrairement à la rumeur qui en annonçait un, voire deux. Tous les enfants ont pu rejoindre



Les pompiers ont dû intervenir



leurs familles respectives. Mais, deux cas graves ont été constatés: un en chirurgie et un autre en réanimation pour troubles asthmatiques. Des responsables du ministère de l'Enseignement primaire se sont ensuite répandus en explica-

tions dans les médias, notamment dans le journal télévisé de 20h sur Télé-Congo. Il s'agit, selon eux, d'une crise d'hystérie collective, en s'appuyant sur le diagnostic des médecins. Malheureusement, la même scène s'est reproduite jeudi 25 octobre au

lycée technique du 1<sup>er</sup> Mai. La ministre Doukaga ne s'y est pourtant pas rendue. Mais des élèves ont manifesté les mêmes symptômes que ceux du CEG et lycée Nganga Edouard. Ils ont été transférés en début d'après-midi au CHU-B. Où une fois de plus, une foule a fait le pied de grue jusqu'à la tombée de la pluie sur la ville en milieu d'après-midi. Une unité de police y a été également postée pour prévenir d'éventuels débordements. Les incidents du CEG et du lycée Nganga Edouard, ainsi que ceux du lycée technique du 1<sup>er</sup> Mai suscitent diverses interprétations et commentaires dans l'opinion nationale, particulièrement à Brazzaville. Les conditions incompréhensibles, qui ont causé le malaise d'une quarantaine d'élèves, constituent un véritable point d'interrogation. Chacun s'efforce de trouver une réponse suivant ses propres convictions. Que s'est-il réellement passé au CEG Nganga Edouard? Pourquoi cela est-il arrivé? Comment cela a-t-il été possible? La colère et la déception des parents des victimes et d'autres citoyens ont généré un sentiment anti-gouvernement qui se focalise particulièrement sur la ministre de la Jeunesse.

Jean ZENGABIO

## Coup d'oeil en biais

**A Ngampoko, des coups de feu qui rappellent un triste (proche) passé**

Le Gouvernement a eu beaucoup de mal pour ramener le calme et la sécurité dans la capitale et à l'intérieur du pays. Malheureusement, mardi 23 octobre 2018, des coups de feu d'armes automatiques se sont fait de nouveau entendre à Ngampoko, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. Renseignements pris, ces crépitements sont le fait d'éléments de la Force publique venus prendre leur relève. Il y a des nostalgies de mauvais goût!

**Les pompes sont régulièrement à sec à Brazzaville**

Ces derniers jours, Brazzaville connaît des pénuries de carburant. Une situation fait que certains moyens de transport en commun deviennent difficiles dans la ville. Les pompes des stations-services sont à sec. C'est surtout l'essence qui manque. Longues sont les queues devant les stations-services Phénomène curieux : après livraison, les automobilistes se servent, mais deux ou trois jours après la pénurie s'installe de nouveau. Que se passe-t-il? Quelques gros malins feraient-ils des stocks?

**Des tractations pour la mise sur pied de la Haute autorité de lutte contre la corruption?**

Après la dissolution de la Commission nationale de lutte contre la fraude, la corruption et la concussion que dirigeait Lamy Nguelé, l'intérêt stratégique qu'on accorde à la structure qui la remplacera, la Haute autorité de lutte contre la corruption (HAC), commence déjà à délier des langues. Qui en sera le futur président? Dans une interview qu'il a accordée au journal Le Troubadour, le ministre Alphonse Claude Nsilou estime, par exemple, que «les changements qui ont été rendus nécessaires pour une meilleure gouvernance dans le cadre des engagements pris avec les partenaires au développement ne doivent pas jeter du discrédit sur les animateurs de la structure dissoute». Il a pris carrément position en ajoutant: «Je pense que le principal animateur de cette structure dissoute dirigera la nouvelle structure, ceci, aussi, pour éviter la disparition des dossiers». Du reste, conclut-il, «M. Nguélé n'a pas démérité. Faire autrement, c'est lancer un mauvais message».

**«Génocide», ce n'est pas nouveau au Congo!**

Ça discute devant les lieux de vente des journaux à Brazzaville, depuis que le Gouvernement congolais a réagi vigoureusement contre Dominique Kounkou, l'auteur de l'ouvrage "Le Génocide des laris au Congo", et L'Harmattan, chez qui il l'a publié. L'autre jour à l'arrêt de bus IFC (ex-CCF), un lecteur a rappelé que les responsables du régime Lissouba avaient eu des sueurs froides en janvier 1998, lors du Forum national pour la réconciliation, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo organisé à Brazzaville au sortir de la guerre fratricide de 1997. Le Forum avait, en effet, affirmé qu'au Congo, il y avait eu génocide. Les vainqueurs de la guerre avaient voulu passer à la vitesse supérieure en proposant d'arrêter les dirigeants déchus ayant participé à ce Forum qualifiés de «génocidaires». D'autres avaient proposé de dresser une liste de ceux-ci. Il a fallu la sagesse du président du Forum et la compétence de la Commission juridique pour éviter ce premier dérapage.

**Où vont les recettes de Radio-Congo et Télé-Congo?**

C'est le journal «Le Patriote» qui s'interroge, dans sa dernière livraison du mardi 22 octobre 2018. «Bien malin est celui qui dira avec exactitude la proportion des montants collectés dans les deux principaux organes publics que sont Radio-Congo et Télé-Congo. Ce que l'on sait, c'est que les budgets des différentes entreprises de presse sont domiciliés en hauts lieux. Les uns parlent du cabinet du ministre de tutelle, les autres évoquent le nom d'un agent de sexe féminin aux pouvoirs exorbitants. Expressément déléguée par le ministre, cette femme étend son spectre sur les deux organes. Sans pièces justificatives, elle s'accapare journalièrement de tout ce qui tombe dans les deux caisses et disparaît, avant de réapparaître le lendemain pour le même rituel», écrit l'auteur de l'article.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Ecole primaire Nkodia Camille de Kibouendé

Le nombre ne fait pas toujours la force

Deux natifs du village de Kibouendé, Armand Biniakounou, enseignant à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) et son frère l'abbé Alain Biniakounou, prêtre du diocèse de Kinkala résidant en Europe, ont fait un don de 50 table-bancs à l'école primaire Nkodia Camille de Kibouendé. Ce don a été réceptionné par Désiré-Sosthène Matoko, maire de la communauté urbaine de Kibouendé. Dans cette interview, Armand Biniakounou retrace l'aventure de leur engagement.



Armand Biniakounou (à droite) remettant un échantillon de table-banc au maire de Kibouendé

\*Vous venez de faire un don à l'école primaire Nkodia Camille de Kibouendé. Parlez-nous de ce projet et d'où proviennent ces table-bancs?

\*\*C'est un sentiment de devoir accompli, parce que l'école Nkodia Camille de Kibouendé était totalement délabrée. Ce projet a commencé depuis 2013. Sa réalisation a commencé en 2015 avec la réhabilitation du bâtiment principal de l'école. Puisqu'il fallait équiper ces salles de classe en table-bancs, la même année nous avons lancé la commande de fabrication de ces table-bancs chez les frères religieux basés à Mindouli. Malheureusement, avec les événements que la région du Pool a connus, ce travail s'est interrompu. Avec le retour de la paix en 2018, nous l'avons relancé en juin. Il a été achevé, et le premier octobre de cette année, nous avons procédé à la remise de 50 table-bancs acheminés d'abord en pièces détachées à Brazzaville, ensuite sur Kibouendé toujours avec l'aide des frères religieux de Mindouli qui avaient dépêché une équipe spéciale pour les monter sur place. Nous avons remis ces table-bancs officiellement au maire de Kibouendé qui à son tour les a remis au directeur de l'école Nkodia Camille. C'est l'abbé Alain Biniakounou qui a trouvé le financement, moi je n'ai fait que la coordination des travaux.

\*Avez-vous reçu une aide de la diaspora ou des autres ressortissants de Kibouendé?

\*\*Par le passé, quand les événements de 1997-1998 ont commencé, nous avons essayé de monter des associations de ressortissants de Kibouendé. Tout le monde n'y adhère pas avec le cœur et généralement ce sont des associations qui finissent par disparaître. C'est forts de cette expérience que nous avons opté pour moins de monde et pour plus d'efficacité. Mon frère et moi avons décidé de fonctionner en restreint et l'expérience vient de prouver que c'est plus efficace. Il n'y a eu ni homme politique, ni autres natifs dans ce projet.

\*Actuellement, combien de bâtiments comptent l'école primaire Nkodia Camille?

\*\*L'école primaire Nkodia Camille compte un bâtiment totalement réhabilité qui comprend deux salles de classes et un bureau. Il y a un deuxième bâtiment qui existait avant la réhabilitation de ce nouveau bâtiment, mais il n'a que deux salles tolées sur les trois. Un troisième bâtiment est totalement nu, il faudra le réhabiliter. Après la cérémonie de remise des table-blancs, nous nous orientons vers cet objectif, car ce bâtiment est le moins vieux de tous. Le quatrième bâtiment est irrécupérable; les murs se sont écroulés. Il ne pourra être réhabilité qu'avec l'aide de l'Etat plus tard.

\*Etant natif de Kibouendé, comment avez-vous accueilli, début septembre, le fait que l'autre école primaire, de Mbalango, a été dévastée par une tornade? Quel a été votre apport pour la reprise des classes dans cette autre école?

\*\*Mbalango, c'est la dernière-née des écoles de Kibouendé. Avant, il n'y avait que l'école Nkodia Camille qui avait d'ailleurs une coloration catholique pendant que l'école de Kinkosso était protestante. Kibouendé a compté cinq écoles, dont les deux dernières sont Mongo Marie qui a eu la toiture arrachée par la tornade et n'a plus été réparée, et Mbalango, fruit personnel des populations qui se sont mobilisées. Il y a donc beaucoup de travail, et nous ne devons pas nous disperser, ni trop embrasser. Ce sera hors de nos moyens. Nous nous sommes concentrés sur l'école Nkodia Camille qui est catholique. D'autres personnes peuvent s'associer à nous pour réhabiliter Mbalango. Nous sollicitons l'attention du Gouvernement pour ces réhabilitations et la relance de l'enseignement dans une région dévastée par la guerre et les intempéries. Les écoles de Kibouendé sont délabrées. Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Collinet Makosso doit se dire que Kibouendé est une grande commune avec plus de 3000 habitants, mais qui a aujourd'hui ses écoles détruites. Il faut faire quelque chose en pensant à l'instruction des enfants, puisque la jeunesse est l'avenir de demain. Si ces enfants ne vont pas à l'école aujourd'hui, qu'est-ce qu'ils deviendront demain? Ils seront des drogués et des membres de bandes armées! Il n'y a que l'école qui peut sauver ces jeunes.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Microfinance

Se doter désormais de la nouvelle loi CEMAC

La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a diffusé un nouveau dispositif réglementaire relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans les six pays de la Commission Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Après plus de 15 ans d'exécution de lois diverses en ce domaine, des faiblesses ont été mises en évidence. La COBAC a donc proposé une évolution du texte de 2002 tenant compte des enjeux actuels de ce secteur important. Le Congo compte une vingtaine d'établissements de microfinance regroupés au sein de l'APEMF-CONGO, association professionnelle, dont Mme Ghislaine Mampouya Mackiza, directrice de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et leur développement (CAPPED), un Etablissement de microfinance de première catégorie. Elle nous édifie sur la portée de la nouvelle loi. Interview.

\* Comment appréciez-vous cette nouvelle loi de microfinance?

\*\* C'est le deuxième texte qui a été mis en place par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale pour les conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de la microfinance. La première loi était exécutoire depuis 2002. La nouvelle, intitulée règlement n°1/17/CEMAC/UMAC/COBAC a été signée par le président en exercice actuel de la CEMAC, le ministre des Finances du Congo, M. Calixte Nganongo, et les textes d'application signés par le président de la COBAC, M. Abbas Mahamattoli. Elle est plus rigoureuse, puisque les changements ont été mis en évidence, notamment sur le mode de gouvernance des EMF, la mise en place des comités spécialisés, la composition du capital social et tous les mécanismes de contrôle.

\* Depuis quand est entré en vigueur le nouveau dispositif réglementaire?

\*\* La loi est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2018, mais les textes d'application sont applicables depuis le 1er juillet 2018. Tous les établissements de microfinance ont 24 mois pour se conformer à la nouvelle réglementation.

\* Quelles sont les faiblesses relevées dans le premier texte de loi?

\*\* C'est la COBAC qui a relevé ces faiblesses pour avoir décidé de changer ou d'amender l'ancienne loi. A notre niveau, nous ne pouvons que donner les changements qu'il y a eus. Par exemple, au niveau des catégories de l'activité de microfinance, on en compte toujours trois. Mais, pour la première catégorie, les associations et des mutuelles ont été supprimées. Il ne reste que les sociétés coopératives. Pour la deuxième et la troisième catégorie des sociétés, il y a un relèvement du capital social. De 50 et 25.000.000 de francs CFA respectivement, on est passé à 300.000.000 et 150.000.000 de francs CFA. Sur la gouvernance, notamment le contrôle, des comités spécialisés doivent absolument se mettre en place. Le mode de calcul des astreintes a également été revu etc...

\* Est-ce que toutes ces précautions ne sont pas prises pour éviter qu'un établissement décide de gérer ou d'arrêter son activité à sa guise?

\*\* C'est cela. Il est aussi demandé aux établissements de petite taille de se regrouper. Ceci pour un meilleur suivi et contrôle de la COBAC.

\* Peut-on dire que ce sont les innovations que cette loi apporte?

\*\* Ce sont effectivement des innovations apportées pour le bon exercice et contrôle de l'activité de



Mme Ghislaine Mampouya Mackiza

microfinance. Mais cela n'agrége pas tout le monde. Dans le cas du regroupement des établissements, cela va être difficile du fait que chaque institution à sa mission et sa vision. Cette obligation doit donner lieu à des discussions pour sa faisabilité.

\* Est-ce que regrouper les structures de petite taille, ce n'est pas pour les rendre performantes?

\*\* J'espère qu'il en sera ainsi. Mais le but ultime, à mon avis, c'est de pouvoir mieux les suivre.

\* Quels sont les enjeux actuels du secteur de microfinance?

\*\* La difficulté actuelle, c'est le contexte socio-économique dans lequel évolue le secteur dans tous les pays de la sous-région. Au niveau de notre pays, l'environnement socio-économique pose problème, parce que nous voyons des taux d'impayés importants du fait de la récession économique. Le système juridique ne s'améliore pas. La désépargne persiste également depuis plusieurs années. Les entreprises membres peinent encore sous le poids des facteurs externes tels que l'eau et l'électricité. Même si les formalités de création d'entreprise ont été allégées au Congo, le climat d'affaires ne s'est pas amélioré puisqu'on a encore régressé de deux ou trois

points sur le Doing Business. Et tout cela impacte négativement le secteur.

\* Est-ce que Mme la Directrice s'est appropriée de la nouvelle loi?

\*\* C'est vrai qu'on a eu des échanges avec la COBAC puisque, nous les dirigeants d'EMF avions participé aux différentes réunions tenues au Cameroun et au Gabon. Le document final constitue notre «Bible» qui est sur notre table de travail. Il faut du temps, de la communication et des échanges entre nous les praticiens. Au niveau de l'association professionnelle, nous avons demandé à ce que d'autres rencontres locales de sensibilisation se tiennent pour une meilleure compréhension et application de la loi.

\* Quelle stratégie déployez-vous pour vulgariser et mieux faire connaître cette nouvelle loi au niveau de l'APEMF?

\*\* L'APEMF a organisé des tables rondes à Brazzaville et à Pointe-Noire, au cours desquelles il a été demandé aux dirigeants de faire l'état des lieux de leurs structures par rapport à la loi et d'en dégager les points de difficultés. Ceux-ci seront mis sur la table lors de la rencontre avec la Direction Générale des Institutions Financières Nationales (DGIFN). Des réunions par catégorie d'EMF seront idéales.

\* La CAPPED est-elle déjà en conformité avec cette nouvelle législation?

\*\* L'Assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2018 a approuvé le processus de transformation de la CAPPED en Société Anonyme avec Conseil d'administration. A l'horizon 2020, la CAPPED passera de la première à la deuxième CAPPED et sera dénommée CAPPED-SA.

Propos recueillis par Philippe BANZ

Technologies de l'information et de la communication

Initier les jeunes apprenants au code informatique

La Fondation Bantu Hub, en partenariat avec la société applicative de produits (SAP) et Google, ont célébré lundi 22 octobre 2018 à Brazzaville, la 3<sup>e</sup> édition d'Africa Code Week, à l'occasion de la Semaine africaine du code informatique. Pour SAP, l'initiatrice du projet, l'informatique est une nouvelle langue codée qu'il sied d'apprendre aux jeunes élèves afin de la parler couramment. Cette cérémonie qui a connu la participation d'un parterre d'élèves enthousiastes, enseignants et experts dans le domaine du numérique, s'est déroulée sous les auspices de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. En présence de Jean Julien, chef de la délégation de SAP et de Véronique Mankou, responsable de la Fondation Bantu Hub.



Les élèves posant avec les officiels

Sensibiliser les jeunes africains en général, et les jeunes congolais en particulier à la programmation, le plus tôt possible, a été au cœur de ces retrouvailles. La finalité étant d'amener les jeunes élèves à utiliser des ressources numériques mises à leur disposition pour faire des compétences numériques le 4<sup>e</sup> pilier de l'enseignement fondamentale: lire, écrire, compter et coder. Cela s'exécute par la mise à disposition des élèves et enseignants, d'un programme d'apprentissage numérique, à la fois ludique et exhaustive dans son contenu, et ambitieux dans sa portée, mais aussi des outils pédagogiques, capables de s'intégrer parfaitement au cursus scolaire existant. Pour les experts

de Bantu Hub et de SPA, entre autres résultats attendus à la fin de cette formation, c'est que les apprenants passent du statut de consommateurs de contenus à celui de producteurs. La 3<sup>e</sup> édition d'Africa Code Week a été officiellement lancée au lycée de la Révolution. Il est prévu cette année, la formation d'au moins 600 000 élèves à travers le monde, dont 5 à 10000 jeunes congolais. La formation s'exécute à travers un logiciel dénommé scratch. Un outil parfaitement adapté à l'apprentissage de la programmation informatique. Et cette dernière, c'est le langage informatique. Ce logiciel est fondé sur quatre piliers à savoir: le projet, c'est-à-dire, avoir toujours un objectif à

réaliser; la passion, qui revient à dire que les jeunes développeront rapidement une passion pour la programmation informatique, et à l'avenir devenir les entrepreneurs du numérique. A cela s'ajoutent deux autres piliers: le partage qui consiste à apprendre avec et par les autres; et enfin l'apprentissage

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Le Congo a toujours été considéré comme un eldorado, mais son économie tarde à redécoller. Comment gérer une telle situation anachronique qui perdure?

Yolande Apendi-Mboualé, (Ngamakosso, Brazzaville)

## Sommet extraordinaire de la CEMAC à N'Djaména (Tchad) Les dirigeants des six pays ont planché sur la crise économique

Un sommet extraordinaire a réuni les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à N'Djaména, au Tchad depuis jeudi 25 octobre. La rencontre se déroulant dans la capitale tchadienne a abordé des questions économiques, dans le droit fil de celle de décembre 2016 à Yaoundé, au Cameroun à l'issue de laquelle ils avaient rassuré leurs peuples sur la non-dévaluation du franc Cfa. Convoqué par le président tchadien Idriss Déby Itno, président en exercice de la CEMAC, le sommet de N'Djaména a regroupé autour de ce dernier les dirigeants des cinq autres Etats de la sous-région.



Les chefs d'Etat de la CEMAC lors de la rencontre de Yaoundé, en 2016

Les chefs d'Etat, entourés de leurs experts et partenaires, ont tenté d'analyser la situation due au double choc pétrolier et des matières premières, qui secoue de façon préoccupante la plupart des Etats de la sous-région. «Généralement, la situation en Afrique centrale s'est améliorée depuis les décisions de décembre 2016, mais les améliorations ne sont pas encore substantielles. Il faut que les chefs d'Etat se réunissent pour faire le point et donner un coup de pouce pour que la situation soit la meilleure possible», a indiqué le président de la Commission de la CEMAC, Daniel Ondo.

Lors de sa dernière visite de travail et d'amitié à Malabo

(Guinée équatoriale), le président gabonais Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et son hôte, le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, avaient évoqué plusieurs sujets, dont celui de la crise économique qui persiste dans la sous-région. Les deux chefs d'Etat avaient convenu de la nécessité d'organiser d'urgence un sommet extraordinaire de la CEMAC afin de traiter les questions liées à la crise économique et aux solutions idoines.

Depuis cinq ans en effet, les six pays de la zone (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad) sont confrontés à un ralentissement de leur croissance économique. Détérioration des déficits budgétaires et des comptes extérieurs, accumulation des impayés dus aux créanciers du fait notamment de la baisse d'activités des entreprises et à des ten-

sions sociales, telles sont les caractéristiques des six pays. La situation macroéconomique, après avoir été caractérisée en 2016 par une récession de 0,4%, une détérioration des comptes publics et extérieurs ainsi qu'une situation monétaire moins confortable, a manqué de vitalité en 2017.

A Yaoundé en décembre 2016, les dirigeants de ces six pays avaient adopté des mesures d'urgence visant à stabiliser le cadre macroéconomique et à inverser durablement les tendances négatives des économies de leurs pays respectifs. A N'Djaména, ils ont tenté de trouver une solution durable à la coexistence de deux systèmes financiers concurrentiels dans leur espace communautaire en dépit de l'étroitesse du marché. Le sommet a été précédé le 24 octobre de la réunion des ministres de l'économie.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Centrafrique

### La Cour pénale spéciale inaugurée

La Cour pénale spéciale (CPS) était attendue en République centrafricaine où le système judiciaire est en pleine restructuration. Elle a tenu sa session inaugurale lundi 22 octobre dernier, à Bangui. Cette Cour, hybride, est composée de 25 juges, 13 nationaux et 12 internationaux pour juger les crimes internationaux commis en Centrafrique depuis 2003. La crise a détruit un grand nombre de Cours et l'instabilité persistante empêche encore la justice de faire son travail dans certaines régions du pays. La CPS vient ainsi appuyer la justice locale et elle a été saluée par les Centrafricains.



Michel Landry Louanga, président de la CPS

L'inauguration officielle de cette Cour a été un moment solennel. Si la stratégie de poursuite et d'enquête n'est pas encore publique, le Procureur spécial adjoint pour la CPS, Alain Ouaby-Bekai, revient néanmoins sur les principes généraux. «C'est un sentiment de fierté. Pas pour moi seul, mais pour le peuple centrafricain. Nous voulons la justice pour les victimes, suite aux graves crimes qui ont été commis dans ce pays. Le président de la République veut la lutte contre l'impunité, qu'il y ait réparation de toutes les victimes et c'est à partir de ces réparations que nous aurons la paix. C'est pourquoi nous pensons que pour nous, Centrafricains, c'est un grand pas. Un grand pas pour la paix en Centrafrique», a-t-il déclaré. Désormais, les plaintes vont pouvoir être déposées et les enquêtes lancées. Cependant, l'attente est grande du côté des victimes. «Les victimes sont dans l'attente du lancement des premières enquêtes. Nous attendons également la publication des critères de poursuite du procureur qui détermineront sa politique pénale. On attend avec impatience. La justice prend du temps,

la mise en place des équipes prend également du temps. C'est néanmoins le moment opportun pour lancer les premières enquêtes», a souligné Pierre Brunisso, coordinateur du projet conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits

de l'homme (FIDH). Le décompte est lancé. Après son inauguration, la CPS a désormais cinq ans pour mener à bien sa mission.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

## Guinée

### Cellou Dalein Diallo victime d'une tentative d'assassinat?

Le chef de file de l'opposition, leader de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), a estimé à 97 le nombre de personnes tuées lors des manifestations depuis l'arrivée au pouvoir du président Alpha Condé, en 2010. Il a affirmé avoir été victime le 23 octobre dernier d'une tentative d'assassinat alors qu'il se rendait à la manifestation interdite par les autorités locales. La police quant à elle condamne et rejette les accusations portées à son endroit et demande l'ouverture d'une enquête, a répondu mardi la Direction régionale de la police de Conakry. Les services de sécurité demandent impérativement à l'opposition républicaine l'ouverture d'une enquête indépendante de son choix et de faire procéder à l'expertise des faits. «Des

individus auteurs de troubles à l'ordre public ont été interpellés, arrêtés, et seront traduits devant les tribunaux de première instance de Conakry», déclare la police.

Malgré les interdictions des autorités de la ville de Conakry, les manifestants avaient maintenu leur volonté de tenir leur manifestation. C'est pour protester contre la violation par le pouvoir, selon elle, d'un accord conclu en août sur l'installation des élus locaux après le scrutin contesté du 4 février qu'ils voulaient manifester.

L'installation des élus communaux a commencé début octobre, sous la supervision de délégués du ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation. Mais l'opposition accuse le pouvoir de corrompre certains de ses élus pour s'assurer le contrôle de mairies à travers le pays. Un jeune homme avait déjà été tué par balle lors d'une manifestation de l'opposition la semaine dernière à Conakry.

Brunel NDONGO  
(Stagiaire)

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE  
POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS		
1	27.948 du 09/07/2018	Pile(s) 07	Bloc 21 Section BM	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme IBOUKOU Laurence
2	27.986 du 30/07/2018	Pile(s) 02	Bloc 201 Section BL	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (famille MBELO)	Arr.6	Mlle MATSOUNGA GUERRI Pierre Junior
3	27.992 du 02/08/2018	Pile(s) 12	Bloc 02 Section BF	Superficie 300,00m <sup>2</sup>	Mpaka (famille NKONDI)	Arr.3	Mr BOUBOTE MIASSOBA Eldhorge Séverin
4	21.606 du 16/08/2012	Pile(s) 02	Bloc 28 Section BT (Gaïa)	Superficie 748,12m <sup>2</sup>	Tchimbamba (famille TCHILOANDJILI)	Arr.1	Mr NGAKOLI NGUINI Prince Davno Saint-Pierre
5	28.022 du 21/08/2018	Pile(s) 03	Bloc 43 Section CD	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Nanga (famille TCHIYOBO)	Arr.6	Mr MASSALA Gisma Mastel
6	28.053 du 04/09/2018	Pile(s) 01 à 06	Bloc 17 Section /	Superficie 3000,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
7	28.055 du 04/09/2018	Pile(s) 01 à 05	Bloc 12 Section CI	Superficie 2500,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
8	28.052 du 04/09/2018	Pile(s) 01 à 06	Bloc 13 Section /	Superficie 3000,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
9	28.054 du 04/09/2018	Pile(s) 01 à 10	Bloc 08 Section /	Superficie 5000,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
10	27.011 du 16/06/2017	Pile(s) 01 à 06	Bloc 09 Section /	Superficie 3000,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
11	28.083 du 25/09/2018	Pile(s) 701 bis A	Bloc / Section M	Superficie 205,2100m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchimbamba-Nzassi	Mr KAYA Charles et Mme KAYA née TARKANG Ada Hannah
12	28.044 du 30/08/2018	Pile(s) 01 et 02	Bloc 89 bis Section J	Superficie 649,88m <sup>2</sup>	Mpita (famille TCHILOANDJILI)	Arr.1	L'EGLISE DU MINISTERE D'EVANGELISATION JUBILE
13	26.251 du 03/08/2016	Pile(s) 06	Bloc 290 Section BM5T	Superficie 5000,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mr LEHO WANGANI BAHIKILA Dorval
14	27.526 du 03/01/2018	Pile(s) 08	Bloc 134 Section L	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	La base	Arr.1	Mr BOKOBO PANGUY Abel Maryse
15	26.916 du 02/05/2017	Pile(s) 02	Bloc 31 Section ACV2 suite 2	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Mengo (famille TCHINGANGOU)	S-P Loango	Mme DZOULOU née ZAMA Louise
16	28.056 du 04/09/2018	Pile(s) 06	Bloc 218 Section BM	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme BANAZEBI née TAMBAKANA Clémentine
17	28.043 du 30/08/2018	Pile(s) 06 et 07	Bloc 133 Section A	Superficie 1000,00m <sup>2</sup>	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Arr.6	Mme LOUZOLO Ursula Gladys Cinthia
18	28.074 du 18/09/2018	Pile(s) 02 et 04 ex 1bis et 2bis	Bloc 85 ex 132 Section BP	Superficie 833,55m <sup>2</sup>	Mpita (famille MPITA)	Arr.1	Mme Sharonne BEILIN
19	23.590 du 26/03/2014	Pile(s) 843 ter	Bloc / Section M	Superficie 742,41m <sup>2</sup>	Aviation (Socoprise)	Arr.1	Mr KAYA Charles et Mme KAYA née TARKANG Ada Hannah
20	28.041 du 28/08/2018	Pile(s) 10 bis	Bloc 131 Section BI	Superficie 214,20m <sup>2</sup>	TCHMANI	Arr.6	Mr MAMBOU Patou Champlin
21	27.920 du 21/06/2018	Pile(s) 18	Bloc 166 bis Section L	Superficie 594,40m <sup>2</sup>	La base militaire	Arr.1	Mr NZIENGUI Jean Isidore
22	26.258 du 05/08/2016	Pile(s) /Bloc /	Section /	Superficie 3000,00m <sup>2</sup>	Pointe-Indienne	S-P Loango	Mr AYINA AKILOTAN Martial Guy Destin
23	27.457 du 27/11/2017	Pile(s) 03 et 08	Bloc 57 Section BN	Superficie 1000,00m <sup>2</sup>	MAYINGA	Arr.6	Mr MOUKENGUE Roger
24	27.435 du 13/11/2017	Pile(s) 10	Bloc 131 Section BM	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Ngoyo Centrale	Arr.6	Mr. EBEB Deschagrains
25	27.983 du 30/07/2018	Pile(s) 01 et 03	Bloc 121 Section BT	Superficie 792,00m <sup>2</sup>	Tchimbamba-Aviation	Arr.1	Mme. BITEMBE Suzanne
26	28.085 du 26/09/2018	Pile(s) 20	Bloc 126 Section BT	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Tchimbamba	Arr.1	Mme DOUMBI KILONGA Lysethe Nadine
27	27.918 du 19/06/2018	Pile(s) 337 qter	Bloc / Section G	Superficie 680,72m <sup>2</sup>	Centre-ville	Arr.1	Mr MBOUYOU Philippe
28	27.862 du 08/06/2018	Pile(s) 01 et 02	Bloc 266 bis Section BS	Superficie 719,55m <sup>2</sup>	Tchimbamba	Arr.1	Etablissement AVC
29	27.393 du 18/10/2017	Pile(s) 04	Bloc 57 Section BT	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Tchimbamba	Arr.1	Mr MBEMBA Henri Bonaventure
30	28.057 du 06/09/2018	Pile(s) 14 ex 10	Bloc 33bis ex 32 Section BP	Superficie 553,30m <sup>2</sup>	Mpita 41 rue KINKELIBA	Arr.1	Mr Alfredo DELLA CORTE
31	28.030 du 22/08/2018	Pile(s) 03	Bloc 26 Section BM	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme ADZOBI ADZIA Mirianne Gastheja
32	26.580 du 21/11/2016	Pile(s) 03	Bloc 32 Section BM	Superficie 306,11m <sup>2</sup>	MBONDJI (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme MIFOUNDOU Marie Micheline
33	28.026 du 22/08/2018	Pile(s) 08	Bloc 04 Section BM	Superficie 500,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (Famille MATOLO)	Arr.6	Mr LOUBANGOU MAKOUA Garcia Farel
34	28.051 du 04/09/2018	Pile(s) 03	Bloc 83 bis Section BXA	Superficie 328,01m <sup>2</sup>	Ngoyo (Famille TCHILINDOU)	Arr.6	LINGS-TCHIKOUNZI Claude Steeven & TCHIKOUNZI Mika Pierre Davismond
35	27.843 du 29/05/2018	Pile(s) 09 et 10	Bloc 167 Section CD	Superficie 1000,00m <sup>2</sup>	Nanga	Arr.6	Mr. BOUANGA KALOU Gaël Cyrille
36	27.977 du 26/07/2018	Pile(s) 10	Bloc 102 Section BM5ème tr	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Ngoyo (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mr DJONSKY MAMPOUYA Harpela kenisel
37	27.976 du 25/07/2018	Pile(s) 02 bis	Bloc 29 Section M2	Superficie 348,65m <sup>2</sup>	Tchimbamba	Arr.1	Mr LOMINA Franck Destin
38	27.993 du 02/08/2018	Pile(s) 429	Bloc / Section M	Superficie 897,21m <sup>2</sup>	Mpita	Arr.1	Mr SOUZA Noël
39	22.767 du 20/08/2013	Pile(s) 07 et 09	Bloc 80 Section BY2ème tr	Superficie 1000,00m <sup>2</sup>	Côte-Matève	Arr.6	Mme MPZEMBE Micheline
40	28.018 du 17/08/2018	Pile(s) 09	Bloc 166 Section BN	Superficie 400,00m <sup>2</sup>	Tchimbambouka	Arr.6	Mr. KIZIMBOU DIENGUELE Hivert Roger

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau  
Fait à Pointe-Noire, le 27 Septembre 2018

## Congrégation du Saint-Sacrement

### Le père Aimé Joseph Porret a fêté ses 60 ans de vie religieuse

L'évènement a été commémoré en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo, dimanche 30 septembre 2018, au cours de la messe de 11h célébrée par le père Brel Gustinou Malela Daouda, supérieur régional des sacramentaires au Congo, vicaire épiscopal, chargé de la vie consacrée dans l'archidiocèse de Brazzaville et président de la Confédération des supérieurs majeurs du Congo (CSMC) et concélébrée par l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville.

Dans son homélie, le père Brel Gustinou Malela Daouda a fait savoir que «La liturgie de ce 26<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire nous invite à étouffer nos jalousies, nos haines, nos rancœurs coalisées qui bouillonnent dans nos cœurs. Combien de fois ne voudrions-nous pas faire de Dieu notre chasse gardée, notre bien privé, notre chose personnelle? Nous empêchons ainsi les autres de s'approcher de Dieu, de chercher à nous arracher nos privilèges personnels? Combien de fois ne militons-nous pas pour que les autres se tiennent très loin de nous et ne bénéficient nullement de notre statut de privilégié? Ces interrogations nous font penser que le père Aimé Joseph Porret a témoigné de l'amour du Christ durant ses 60 ans de vie religieuse depuis 1958, année au cours de laquelle il a fait sa première profession religieuse. Il a vécu sa mission dans un esprit de simplicité, d'humilité, de pauvreté, d'obéissance, de chasteté, de fraternité, de prière et de service», a dit le père Brel Gustinou Malela Daouda.

Après l'homélie, le père Aimé Joseph Porret a prononcé la formule de renouvellement de son engagement dans la

Congrégation du Saint Sacrement, en présence du père Bul, supérieur régional de la Congrégation. Avec lui, cinq nouveaux profès ont émis leurs premiers vœux dans la Congrégation. A cette messe, on notait la présence d'une vingtaine de jeunes religieux de divers pays venus du Sénégal où ils ont vécu pendant trois mois l'expérience du noviciat sur le programme de prépara-



Père Aimé Joseph Porret

ordinations diaconales et presbytérales, et s'engager de manière concrète pour la mission eucharistique dans la Congr-



Pères Brel et Aimé entourés des jeunes religieux

tion à la profession perpétuelle (P4) pour toute l'Afrique. Ceci, après la formation théologique à Kinshasa, au Canada, aux Philippines, au Sri Lanka, en Colombie et au Brésil. Il restera à chacun de rentrer dans son pays d'origine pour attendre les

gation du Saint-Sacrement. À signaler que le P4 regroupe le Congo Brazzaville, la R.D. Congo, le Cameroun, l'Ouganda, le Sénégal et le Mozambique.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé

### Sœur Okoumou a rendu grâce pour sa naissance et sa consécration à Dieu

La Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, la famille Okoumou, la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (archidiocèse de Brazzaville), le service de pédiatrie de l'hôpital de base de Bacongo, les amis et connaissances étaient en liesse dimanche 30 septembre 2018, à l'occasion de la messe d'action de grâces marquant la célébration des noces d'or et de jade de sœur Florine Clémence Reine Okoumou, membre de cette famille religieuse. Dans une église archicombles, la célébration eucharistique était présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala.



Sr Florine Clémence Reine Okoumou



Sr Okoumou et les évêques

Y ont concélébré, NN.SS. Victor Abagna Mossa et Urbain Ngassongo, respectivement évêques d'Owando et de Gamba et de nombreux prêtres parmi lesquels, les pères Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur provincial des spiritains du Congo Jonas Bangui, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires et Jacques Kisito Kouyimoussou, économiste des spiritains du Congo, les abbés Mesmin-Prosper Massengo de l'archidiocèse de Brazzaville et Léandre Ngouabi du diocèse de Ouessou.

Décorant les textes liturgiques du jour dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo a fustigé les parents qui freinent la vocation de leurs filles, préférant qu'elles soient des «énièmes bureaux» dans les ménages que d'être religieuses. Il a relevé: «La vie religieuse nous

rappelle la beauté du royaume de Dieu dont le scandale de la croix est le signe visible et crédible de l'amour miséricordieux de Dieu. La voix de la sainteté dans la vie matrimoniale, sacerdotale et religieuse (consacrée) a encore la force de nous parler et de faire changer nos cœurs endurcis. Car la miséricorde de Dieu est permanente et soutenu par la grâce divine. Mgr Urbain Ngassongo a poursuivi son propos en rappelant que le Christ Jésus nous invite à bien discerner notre comportement social et personnel pour éviter d'être dans l'orgueil de nos propres sécurités.»

En louant le courage et la persévérance de sœur Okoumou pour sa mission et son engagement envers les personnes démunies et rejetées, Mgr Ngassongo a exhorté le peuple de Dieu à faire l'effort d'être plus proche des plus faibles,

des petits et des pauvres pour manifester la tendresse de Dieu et sa proximité dans la vie. «Nous sommes tous appelés à la sainteté, comme le dit le Pape François: «Nous devons garder notre regard fixé sur Jésus Christ, et cultiver ce lien particulier qui nous lie à lui. Car c'est là dans le cœur-à-cœur avec le Seigneur, à l'écoute de sa parole que nous puisons le courage et la persévérance de nous donner corps et âme pour offrir le meilleur de nous-mêmes à travers notre consécration et nos engagements. La prière doit donc être au centre de notre vie. Unis à Jésus, soyons levain dans la pâte de nos milieux existentiels, lumière pour celles et ceux qui marchent dans les ténèbres et l'ombre de la mort par la qualité de notre vie fraternelles.»

L'évêque a invité toute l'assemblée à interioriser et méditer les recommandations du Pape François qui encourage à toujours dire: «S'il vous plaît, pardon, merci».

Robert Octave Didier GOMA-DEBAT

## TÉMOIGNAGE

### Télé-Alarme OFIS

**TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE**

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule. Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et **pour tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.** Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

**Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »**

www.ofis-obt.com  
support.business@ofis-technologies.com  
+242 06 899 98 53

@OFIS.CG @OFIScg OFIS

## UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo, UNICONGO en sigle organisera son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à Brazzaville, le Mardi 21 Novembre 2018 à partir de 10h00 au PEFACO HOTEL MAYAMAYA.

Sont invités, tous les adhérents, les membres associés et les représentants des organismes partenaires.

Le Secrétaire Général Exécutif

**Alexandres PLANELLES**

14<sup>e</sup> Session du Conseil national de l'éducation catholique

Les acteurs de l'éducation catholique appelés à préserver l'environnement

La 14<sup>e</sup> Session du Conseil national de l'éducation catholique, placée sous le thème: «Le respect et la sauvegarde de la création (Environnement) à l'école catholique», s'est tenue du 15 au 17 octobre 2018, au centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, sous les auspices de Mgr Anatole Milanou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) qui avait à ses côtés, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et les sœurs Agnès Clarisse Nkourissa, Claire Foueti Nganga, respectivement secrétaire générale de la C.E.EDU.C, directrice diocésaine de l'école catholique de Brazzaville.

La secrétaire générale de la C.E.EDU.C a fait la synthèse des activités menées au cours de l'année écoulée. «Ce thème qui reste d'actualité a eu le mérite de poser des jalons déclenchés lors de la 13<sup>e</sup> session tenue en septembre 2017, à Djambala dans le diocèse de Gamboma. 2017-2018 a été une année de grands espoirs avec un bilan satisfaisant. Et pour preuve, les écoles tant conventionnelles que diocésaines ont fait des bons résultats aux différents examens d'Etat, soit 100% au CEPE, 98% au BEPC et 75% au baccalauréat. A titre d'illustration, le meilleur élève du Congo au BEPC est du collège catholique Saint-Augustin de Kinkala», a déclaré sœur Nkourissa. Avant de faire remarquer que les défis à relever sont énormes. «Pour ce faire, les parents d'élèves doivent s'impliquer dans l'éducation et l'encadrement de leurs enfants, afin d'être à l'abri des actes de violence, du genre bébés noirs», a rappelé sœur Agnès Clarisse Nkourissa. Dans son allocution d'ouverture, Mgr Anatole Milanou a fait savoir que le thème choisi est d'une importance capitale. Aujourd'hui, l'école congolaise souffre d'un manque de conscience professionnelle avec des enseignants démotivés, des parents démissionnaires, des enfants désorientés. Il faut agir aux côtés de l'Etat pour que l'éducation dans son ensemble retrouve ses lettres de noblesse. L'abbé Brice Armand Ibombo a présenté l'encyclique «Laudato si» publié par le Pape François le 24 mai 2015, à la troisième année de son pontificat qui parle du respect

de l'environnement. «Laudato Si, mi Signore», autrement dit «loue sois-tu, mon Seigneur», encyclique



Sœur Clarisse Agnès Nkourissa offrant des présents à l'un des inspecteurs admis à la retraite

inspirée du cantique des créateurs de Saint François d'Assise, son Saint patron. «A travers cette encyclique, le Saint Père lance un appel au respect de l'environnement, du cosmos, de l'écologie, de la nature, de notre milieu de vie. C'est vraisemblablement un cri de cœur du Pape François, un plaidoyer sur le respect de cette planète que l'homme berger de la création tend à détruire et à polluer. Cette encyclique est divisée en six chapitres avec 246 numéros et se conclut par deux prières écologiques: la première sur la terre et la deuxième sur la création», a rappelé l'abbé Ibombo. Au cours de ces trois jours de session, plusieurs orateurs ont intervenus pour brasser la situation de leurs structures respectives avec



Sœurs Foueti Nganga, Nkourissa, Mgr Milanou et l'abbé Ibombo



Sœur Clarisse Agnès Nkourissa offrant des présents à l'un des inspecteurs admis à la retraite

pour modérateur, Raoul Silka, chargé des ressources humaines à la C.E.EDU.C. Aussi, les participants ont procédé au planting de papayer dans la cour du CIO pour être en harmonie avec le mot d'ordre «Ecole verte». Des recommandations formulées: Le respect de l'environnement comme une mission, un devoir, une priorité pastorale; vulgariser l'encyclique du Pape François «Laudato si» dans toutes les écoles catholiques. Le conseil s'engage à mener des actions de toute nature pour sensibiliser et informer l'ensemble de la population sur le respect et la sauvegarde de l'environnement; promouvoir l'Ecole verte à travers

le planting d'arbre, des fleurs, des haies vives, ainsi que des potagers pédagogiques; solliciter l'appui de toutes les organisations nationales et internationales pour la mise en œuvre du projet «Ecole verte». Clôturant les travaux, Mgr Anatole Milanou a souligné que l'école catholique était un haut-lieu d'évangélisation et d'éducation qui suit le programme de l'Etat et surtout le magistère de l'Eglise. «Tous les acteurs de l'école catholique doivent appréhender et focaliser leur attention sur l'encyclique du Pape François. Aussi, mettre en place les mécanismes de création, de gestion et d'ouverture d'une école dans les normes réglementaires. L'école catholique, reste un maillon stratégique pour le développement du capital humain. La crise écologique et social qui menace dangereusement la planète doit nous interpeller en prenant comme défis: mission, engagement, devoir», a dit Mgr Milanou. Les anciens inspecteurs coordonnateurs des zones Brazzaville nord et sud, Simon Lebanitou et André Kimbembé, admis à faire valoir leurs droits à la retraite se sont vus offrir des présents par la secrétaire générale de la CEEDUC. La fin des travaux a été marquée par l'envoi en mission des directeurs diocésains de l'école catholique.

Pascal BIOZI KIMINOU

Œuvre des Foyers de Charité

Porter un témoignage de charité et de fraternité

«Il ne faut jamais rester au seuil de son âme, il faut rentrer à l'intérieur, y descendre, y réfléchir, y méditer, y travailler et s'y laisser travailler... face à face avec Dieu» (Marthe Robin)

1-Ses origines Les Foyers de charité sont une œuvre catholique. Ils proposent tout au long de l'année des retraites spirituelles ouvertes à toute personne croyante ou non qui désire se ressourcer. Fondés en 1936 en France suite à la rencontre entre Marthe Robin et le père Finet, les Foyers de charité sont des communautés d'hommes et de femmes vivant ensemble avec un prêtre (père du Foyer), responsable de la communauté. Les Foyers de charité sont aujourd'hui présents dans 42 pays répartis sur quatre continents (Europe, Asie, Afrique, Amérique). Chaque année, plus de 50.000 personnes issues de tous horizons prennent ainsi part à une retraite spirituelle de six jours dans l'un des 80 Foyers de charité du monde. Il existe également de nombreuses autres propositions ouvertes à tous les âges (week-ends, journée, etc.) La communauté du Foyer de charité se compose d'hommes et de femmes, consacrés à Dieu, vivant ensemble avec un prêtre (le père du Foyer) une véritable vie de famille. Les membres des Foyers de charité sont des chrétiens engagés à vie en communauté au service d'une mission d'accueil et d'évangélisation par des retraites spirituelles.



Marthe Robin

A l'exemple des premiers chrétiens, ils ont choisi de mettre en commun leurs biens matériels, intellectuels et spirituels en vue de porter par leur vie d'accueil, de travail et de prière, un témoignage de charité et de fraternité. Le Congo-Brazzaville compte trois Foyers de charité: Liambou (Pointe-Noire), Notre-Dame du Cénacle d'Ossio-sur-Nkéné (Gamboma), Notre-Dame de la Nativité (Brazzaville).

2-Foyer de charité de Brazzaville Le Foyer de charité de Brazzaville a été voulu, demandé et obtenu par Mgr Anatole Milanou, archevêque de Brazzaville. En 2007, il a envoyé l'abbé Jean Bruno Ntsiète en formation à Châteauneuf de Galauré, en France, comme futur père du Foyer de charité

de Brazzaville. Après la formation, le père a prêché sa première retraite fondamentale du 29 mars au 4 avril 2009 à Vouela (lieu provisoire mis à la disposition du Foyer par un prêtre jésuite pendant une semaine). D'autres retraites ont suivi, cette fois-ci à Djiri, chez les pères franciscains (de 2010 à nos jours).

3- Qui peut faire partie d'un Foyer de charité?



Les retraitants autour du responsable du foyer de charité

Etre membre d'un Foyer de charité est une vocation. C'est le choix du Seigneur qui appelle, et la réponse (le Fiat) de la personne qui répond. Les Foyers de charité sont ouverts à toute personne (homme et femme), qui n'a pas d'engagements c'est-à-dire célibataire sans enfants, âgée entre 18 et 35 ans. Le cas échéant prière

de s'adresser au Père du Foyer soit par correspondance, soit à l'occasion d'une retraite ou recollection, soit sur rendez-vous. Le Seigneur nous rassemble pour former une famille au service de l'évangélisation autour d'un prêtre. 4-Charisme des Foyers de charité Au Foyer de Charité, nous assurons l'accueil des personnes en quête de Dieu, en essayant de créer un climat de recueillement, de prière et d'écoute propre à notre vie de famille. Notre vocation est marquée par l'exercice de la paternité spirituelle assumée par le prêtre qui a la charge d'une communauté de Foyer. En outre, la prédication des retraites, l'animation des recollections, la formation spirituelle des caté-

chistes, l'accompagnement des retraitants et d'autres personnes constituent nos moyens d'évangélisation ordinaire. En sommes, par notre consécration au service de la parole de Dieu, dans un incessant effort de témoignage de la foi chrétienne, nous nous appliquons à porter les soucis des apôtres de la nouvelle évangélisation.

XXX<sup>e</sup> Dimanche du Temps Ordinaire-B

Le fils de Timée n'est pas timide: le cri de la foi

Textes: Jr 31, 7-9; Ps 125; Hébr 5, 1-6; Mc 10, 46b-52

Il est question d'un aveugle qui a une identité: c'est le fils de Timée, son lieu d'habitation est Jéricho. Cette ville se situe dans la vallée inférieure du Jourdain, à 300 mètres, au dessus du niveau de la mer. Elle a connu plusieurs destructions et constructions. Elle fut donc rebâtie à plusieurs reprises, Jéricho était une ville florissante au temps de Jésus. C'est une des villes qui voit souvent Jésus passer. Des aveugles y trouvent la guérison, de même que Zachée y trouvera sa conversion. Jésus y passe. Un aveugle, figure familière de Jéricho veut «tenter sa chance» de guérison. Il veut se faire entendre. Cependant, pour la foule ou les gens qui sont autour de lui; il est un peu gênant et bientôt rabroué. Mais lui veut trouver gain de cause au passage de Jésus. Il n'est pas de ceux qu'on peut faire taire. Il n'est pas non plus de ceux qui se laissent faire. Ce n'est pas une personne timide et résignée. Il veut de tout son cœur et de toute sa force changer sa situation marginale. Le passage de Jésus le thaumaturge de Nazareth est un Salut pour lui, et personne ne peut étouffer son cri: «Aie pitié de moi.» Nous nous souvenons encore, que le fils de Timée l'aveugle n'est pas dans la circulation. Il est à l'écart, au bord de la route. Il est immobile. En effet, dans un laps de temps sa situation va connaître un grand changement. Il ne sera plus au bord de la route mais en circulation. Il ne sera plus immobile mais mobile. Son cri de la foi changera sa personne et sa vie entière... à la demande de Jésus: «Que veux-tu que je fasse pour toi?» - «Seigneur, que je voie» - «Va, ta foi t'a sauvé.»

Nous en arrivons à cette grande question: qu'est-ce que la foi? Est-ce un fruit de l'imagination? Est-elle visible et tangible? Jésus souligne que sa foi est au centre de sa guérison: «Va ta foi t'a sauvé!» Nous pouvons affirmer que la foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. L'aveugle de Jéricho a une forte assurance. Il a eu le privilège d'être guéri. La foi est donc tangible. Bien qu'aveugle, il a les yeux de la foi pour voir en Jésus l'homme qui peut lui ouvrir les yeux physiquement. Il a foi en Jésus: «Rabboni, fais que je voie.» Au delà de ce qui est demandé... Jésus répond en donnant plus (la guérison et comble son espérance): «Va ta foi t'a sauvé.»

Un jour, un jeune de la paroisse me demandait en quoi ce texte datant de plusieurs années lui est utile aujourd'hui? Eh bien! Cet aveugle, c'est nous. C'est chacun de nous. C'est notre monde, c'est notre société, c'est notre communauté, c'est notre famille qui marchent à l'aveuglette. N'oublions pas ces expressions quotidiennes et familières: «Je ne vois pas clair.» «Je ne sais pas où j'en suis. Je suis dans le brouillard.» «Je suis perdu...» Ou encore «Je ne vois plus cette voisine, ce membre de famille, on ne se parle plus... je ne veux plus le voir...» Que d'aveuglements, reconnaissons-le! Aujourd'hui, Jésus passe sur nos routes. Ayant la force, le courage et la foi de l'aveugle de Jéricho de crier vers lui «Aie pitié de moi.» Demandons au Seigneur de faire tomber nos aveuglements qui nous éloignent de Dieu et du prochain. Il y aura peut-être des gens qui vont chercher à nous décourager, à nous dissuader: «Beaucoup de gens lui commandaient de se taire, mais lui criait de plus belle...» Voilà pourquoi nous devons chercher les chemins de la réconciliation, de la conversion (fais que je voie); afin que Jésus puisse ouvrir nos yeux pour vivre la fraternité, le véritable Amour du prochain et être à sa suite. En agissant ainsi, nous devenons des fils de Timée, c'est là notre Salut!

Bruno Cyriaque Dimanche MOUNIENGUE Cssp

Ainsi à l'entrée du quartier Comus Asecna la Base dans la rue Niaba Jean Marie n°1 (à côté du Lycée Catholique Sainte Rita), sur l'Avenue de la Base, non loin de l'arrêt de bus Soudure, le Foyer de Charité de Brazzaville organise des sessions de ressourcement spirituel. Vous y trouverez un accueil simple et chaleureux. Ces retraites et recollections de formation chrétienne s'adressent à vous tous, chrétiens catholiques: adultes, jeunes, étudiant(e)s, marié(e)s, veufs (veuves), célibataires, religieux et religieuses. Elles se proposent de vous présenter une synthèse de la foi chrétienne en abordant les questions actuelles, de vous aider à structurer votre prière personnelle et votre vie chrétienne, de vous conduire au cœur de la foi par l'écoute de la parole de Dieu et l'expérience vécue de l'amour du Seigneur. Les journées sont ponctuées par différentes propositions: prière personnelle et communautaire, enseignements,

écoute et partage de la Parole de Dieu. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi (16h 00-18h00): chapelet communautaire et adoration du Saint sacrement Vous avez la possibilité de rencontrer chaque jour un prêtre, ou des membres de la communauté d'une part pour des temps d'écoute personnelle, d'autre part pour vous aider à prier ou à porter vos intentions au Seigneur. Toutefois nos retraites et recollections se déroulent dans un climat de silence où règnent méditation et contemplation en vue d'une véritable conversion personnelle. Ce qui amène à plonger ses racines dans les Saintes Ecritures et la Sainte Doctrine de l'Eglise Catholique. Alors pas de téléphone! Pas de poste radio! Pas de sachets en plastique dans la chapelle et dans la salle de conférence. Abbé Jean Bruno NTSIETE Responsable du Foyer de Charité de Brazzaville «Notre-Dame de la Nativité»

Education

# Professionnaliser la formation initiale et continue des enseignants

L'audit réalisé dans les trois Ecoles normales d'instituteurs (ENI) et à l'Ecole normale supérieure (ENS) par le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASEFD) a décelé des insuffisances pédagogiques dans les curricula de formation, d'une part, et l'absence de vocation chez les futurs enseignants, d'autre part. Le rapport de cet audit a été présenté le 11 octobre dernier, à Brazzaville, aux ministres Anatole Collinet Makosso de l'Enseignement primaire et secondaire, Bruno Jean Richard Itoua de l'Enseignement supérieur, et à Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo.

C'est pour améliorer le rendement scolaire au primaire et collège et renforcer l'efficacité des systèmes de gestion scolaire que le PRAASEFD a réalisé ce diagnostic des écoles de formation initiale et continue des enseignants. Les résultats se sont révélés peu reluisants. Jean Emmanuel Bui, auditeur, a démontré que la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire reste globalement en décalage par rapport aux attentes de performance du système éducatif.

A l'ENS et dans différentes ENI, une prépondérance des contenus académiques d'ordre général dans les enseignements dispensés, au détriment de l'ancrage pédagogique requis, a été constaté. Le rapport épingle le manque de savoir-faire pédagogique chez les formateurs des élèves-enseignants, car la plupart sont des diplômés d'université n'ayant pas forcément d'aptitudes pédagogiques. De même, l'absence de formation des inspecteurs disciplinaires du secondaire rend peu efficace le processus d'évaluation



Les officiels à la présentation du rapport

des enseignants. La cause, les inspecteurs sont nommés après leur carrière d'enseignant et non après formation.

Le rapport indique, par ailleurs, que la majorité des enseignants n'ont aucune vocation du métier pour lequel ils suivent une formation. Plus d'un avoue être entré à l'ENS ou à l'ENI juste pour ac-

qui a appelé à la création d'une structure interministérielle, pour former tous les personnels clés de l'éducation.

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, la question de formation des enseignants ne peut être réglée sans valoriser le statut particulier du personnel de l'éducation nationale. Aussi a-t-il



Vue partielle des participants

quérir un poste de fonctionnaire. Parallèlement, le retard dans leur recrutement pénalise le système éducatif. Celui-ci est envahi par des bénévoles mal formés.

Le rapport recommande comme solution la professionnalisation des différents métiers d'enseignement à travers la mise en place des référentiels de compétences adaptées. Cette recommandation a obtenu l'assentiment du ministre Anatole Collinet Makosso

formé le vœu de rouvrir la filière de formation psychopédagogique à l'ENS.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 70 millions de dollars, le PRAASEFD entend former 6.000 enseignants fonctionnaires du primaire, 2.400 du collège, dont 850 enseignants de sciences exactes et 2.500 bénévoles.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## Journée mondiale de l'étudiant

# Clarifier la compatibilité entre la foi et la Science

A l'occasion de la Journée mondiale de l'étudiant célébrée le 3<sup>e</sup> vendredi du mois d'octobre, la salle culturelle du campus IENS (la forêt) a abrité vendredi 19 octobre, une conférence-débat sous le thème: «Dieu et les mathématiques». Organisée par le Groupe biblique universitaire et scolaire du Congo (GBUSC), cette rencontre a été animée par le professeur Bouka Biona Clobite, maître de conférences CAMES et enseignant à la Faculté des Sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi, assisté de Bassakinina Godlove.

Cette conférence, qui s'est tenue en présence des membres du GBUSC, a permis aux conférenciers d'apporter des éclairages sur la question de la compatibilité entre la foi et la Science. En d'autres termes, peut-on parler de Dieu et de la Science ensemble? Oui, a soutenu le Pr Bouka Biona Clobite en appuyant la thèse selon laquelle la Science ne peut se détacher de la foi. Le fondement de toute théorie scientifique se base sur la foi qui permet en réalité aux chercheurs de croire



Les conférenciers, le Pr. Bouka Biona Clobite (à g.) et Bassakinina Godlove

en ce qu'ils ont trouvé et de prendre la décision finale consensuelle en matière de signification et de sens. Les théories scientifiques qui répondent à la question cosmogonique utilisent des éléments dont elles ne peuvent expliquer l'origine: C'est le domaine de Dieu.

Pour lui, toute science a toujours besoin de Dieu, car elle utilise des éléments dont la cause d'existence relève du domaine du Dieu Tout-Puissant. «...A certains moments, il y a des secrets qui nous dépassent, que nous n'arrivons pas à élucider. Mais, cela ne veut pas dire que Dieu n'existe pas, puisqu'il est la source de création...la Science a besoin de la foi», a expliqué le Pr. Bouka Biona Clobite. Abondant dans le même sens, Narcisse Mbakou, secrétaire

régional GBUSC/Brazzaville a affirmé qu'on ne peut pas parler de science sans voir l'existence de Dieu...Même dans la Science, il y a des questions de Dieu dans les démonstrations que nous faisons, et cela est démontrable, a-t-il souligné.

La conférence-débat a soulevé le point essentiel de la foi et de la raison. Celle-ci a été bien explicitée, a estimé Junior, un participant. Le Groupe biblique universitaire est composé de plusieurs confessions religieuses: catholique, protestante et autres. Il existe au Congo depuis les années 70 et milite pour le leadership estudiantin.

Larsain Polmer NKENDA ZASSET

## Congo-Banque mondiale

# Investir dans la formation du capital humain

Une délégation de la Banque mondiale, conduite par sa représentante au Congo, Mme Korotoumou Ouattara, a échangé avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 16 octobre dernier à Brazzaville. Les deux parties ont évoqué la question de la formation du capital humain, un élément clé dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et dans le développement des Etats.



Anatole Collinet Makosso et Jean Christophe Carret

Pour Jean Christophe Carret, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo et la République centrafricaine, deux raisons principales ont motivé leur déplacement: «la première très générale, c'est que la Banque est en train de revoir entièrement son approche des secteurs dits sociaux ou de développement humain. On convient de mettre à jour la qualité de l'investissement dans le capital humain, à savoir: l'investissement dans des enfants très jeunes pour qu'ils ne souffrent pas de malnutrition; l'investissement dans l'éducation primaire et l'investissement dans la santé qui sont des déterminants fondamentaux de la trajectoire de développement d'un pays.»

Jusqu'à présent, l'on a cru que

ce qui faisait le développement d'un pays, c'était l'investissement dans les routes, les aéroports, les usines énergétiques. Mais, ce qui fait qu'un pays décolle, excelle, c'est l'investissement dans le capital humain. Il y a lieu de faire mieux et plus pour une élite capable d'accompagner le développement du Congo, a expliqué le directeur des opérations.

«La deuxième raison, c'est le projet d'appui à l'amélioration du secteur éducatif (PRAASEFD) avec le ministère. Ce projet qui est en vigueur depuis plus d'un an a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire, la qualité des enseignants, tout comme les résultats des élèves

à la fin de l'école primaire et de moderniser, également, les infrastructures dans lesquelles ces enfants suivent les cours», a-t-il poursuivi.

Pour espérer des résultats probants, les équipes du ministère et de la Banque sont à pied d'œuvre pour proposer des solutions d'amélioration de l'action de ce projet. Les deux parties ont convenu également d'accélérer les décaissements des fonds alloués au projet pour rapidement apporter aux 8.000 élèves du primaire, les moyens d'apprendre dans des meilleures conditions.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine**



## SCAB - CONGO S.A.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

### AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB CONGO est une société anonyme de droit congolais qui a pour activités principales la sécurité et le gardiennage.

placements éventuels nécessaires sur tout le territoire national.

#### 3. POSTES A POURVOIR:

3.1. Adjoint Contrôleur de gestion:

#### I. PROFIL DU POSTE:

Sous l'autorité du Contrôleur de gestion, l'Adjoint effectue les tâches non exhaustives ci-après:

- Participer à l'élaboration du budget prévisionnel et des états financiers;
- Participer aux inventaires physiques périodiques des stocks;
- Suivi et analyse des comptes fournisseurs et clients;
- Suivi du compte avance des travailleurs;
- Suivi de la facturation;
- Contrôle les dépenses dans le cadre budgétaire;
- Suivi des lignes budgétaires.

#### II. QUALIFICATIONS REQUISES:

- Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+ 2);
- Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire;
- Forte capacité de travail en équipe;
- Autonome, rigoureux et organisé;
- Connaissance de la fiscalité;
- Bonne connaissance des logiciels de gestion;
- Maîtrise de l'outil informatique et internet.

Dans le cadre du développement des activités de son Agence de Brazzaville; elle porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de:

- Un (1) Adjoint Contrôleur de gestion.

Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères de qualification.

#### 1. DOSSIER A CONSTITUER:

- une lettre de motivation;
- un certificat de nationalité;
- un casier judiciaire;
- un extrait d'acte de naissance;
- six photos identité;
- Copies certifiées des diplômes;
- un curriculum vitae détaillé;
- Certificats de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Chef d'Agence et envoyés à l'adresse suivante: 166, rue Charles Foucault quartier Mfoa par Nelson MANDELA (Centre ville) BP: 15061 ou par courriel à: agencescab.brazzaville@scab-securite-congo.com

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 02 novembre 2018 à 12H30.

N.B: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2018

Le chef d'Agence

Aristide MATOKO

#### 2. LIEU D'AFFECTATION:

Locaux de l'Agence à Brazzaville, avec dé-



# REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

## SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE  
**05 053 58 58**



**SAHAM**  
Assurance

member of  Sanlam group

## 18<sup>e</sup> Semaine de la langue italienne Des films italiens en projection à Brazzaville

A l'occasion de la célébration de la 18<sup>e</sup> Semaine de la langue italienne dans le monde, l'ambassade d'Italie au Congo a organisé du 15 au 19 octobre dernier à Brazzaville, une projection de films italiens. C'était, sous l'égide de Stefano Poggi, représentant de l'ambassadeur, empêché. Et en présence d'un parterre de spectateurs constitués essentiellement des apprenants de la langue italienne. Les films à l'honneur: «*Sciàlla!*», «*Mariages et autres désastres*», «*Folle de moi, as-tu déjà été sur la lune?*», «*Personne ne peut me juger*». L'ensemble des films raconte les chroniques italiennes. La vie dans ses contours et ses détours dans les différentes villes qui composent cette péninsule européenne. Notamment les relations humaines, l'adolescence, l'amour, la rudesse de la vie, etc.



L'assistance



Stefano Poggi

Pour le représentant de l'ambassadeur d'Italie, cette projection de films n'est autre que la promotion de l'identité culturelle italienne à travers le monde. Et le choix du cinéma pour promouvoir cette culture dénote «*la façon la plus directe, la plus simple pour joindre les gens. Et à travers le film, nous voyons que le message passe plus vite*», a-t-il indiqué, en substance, au lancement de cette projection. Pour Stefano Poggi, ces films dépeignent plus ou moins la réalité de la vie en Italie. Et c'est une façon pour l'ambassade de sensibiliser les étudiants qui

souhaitent poursuivre leur cursus en Italie, afin de se préparer à toute éventualité, au cas où ils venaient à souscrire à une inscription dans une université italienne.

A travers les échanges qu'il y a eus entre les spectateurs et les organisateurs de cette Semaine de la langue italienne, il est ressorti plusieurs aspects. «*Je n'ai jamais été en Italie, mais grâce à ces films, j'ai une*

perception nette des réalités de la vie dans ce pays. Cela me permet de m'armer pour affronter certaines situations malencontreuses qu'on pourrait y rencontrer, une fois inscrite pour poursuivre mes études dans ce pays», a confié Mariana Gambi, étudiante.

«*En dehors du fait que l'Italie est un pays développé, plusieurs phénomènes que j'ai pu observer dans ces films se trouvent aussi au Congo: la drogue, la délinquance juvénile ou parentale, la prostitution pour la survie, etc. Je peux facilement m'adapter*», a pour sa part déclaré Varte Bibaki, elle aussi étudiante.

«*Quand nous apprenons les cours d'italien, on ne nous dit pas qu'il y a la misère en Italie. Mais grâce à ces films, j'ai compris qu'il faut réfléchir plus d'une fois pour émigrer vers l'Italie. J'en sors vraiment édifiée*», a confié Exaucée Makoumbou.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

## Exposition

### Les «Femmes dynamiques» au Centre culturel russe

Le Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville abrite depuis le 20 octobre, une exposition-vente d'œuvres d'art sur le thème: «*Femmes dynamiques*». Cette exposition qui se tient jusqu'au 7 novembre, met à l'honneur vingt femmes membres de l'Association des femmes plasticiennes du Congo (AFPC) dont quelques-unes étaient présentes lors du vernissage samedi 20 octobre. C'était en présence de Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe, d'Emma Mireille Opa Elion, directrice générale des arts et des lettres au ministère de la Culture et des arts, et de quelques amoureux de l'art.



Les femmes plasticiennes autour de Mme Emma Mireille Opa Elion

«*Nous croyons que l'art africain en général et l'art congolais en particulier deviennent de plus en plus populaires à travers le monde. L'art africain est plus demandé sur les marchés internationaux de l'art. L'art de l'Europe, des Etats-Unis, de l'Asie deviennent de plus en plus épuisés par ses formes, ses couleurs et ses idées. L'art africain, avec ses nouvelles formes, ses méthodes est plus commandé. Nous voulons aider à l'épanouissement de l'art africain, y compris l'art des femmes du Congo*», a déclaré Sergey Belyaev.

«*Mes tableaux s'expliquent par les couleurs et l'expression de la danse traditionnelle. Lors de l'indépendance, des Congolais faisaient la garde des colons. A l'époque, ils se mettaient en place avant que les chefs*

n'arrivent. Les danseurs et les batteurs de tam-tams étaient sur les lieux pour les accueillir. Le second parle du retour du champ et s'accentue sur la culture vivrière. Au Congo, c'est la femme qui se bat pour faire vivre la famille. Chaque matin, elle se lève pour aller au champ et le soir, elle ramène de la nourriture. La femme en Afrique est le berceau de la famille, comme le berceau de l'humanité», a indiqué Pascaline Makoundou, vice-présidente de l'AFPC, présentant ses tableaux.

«*Ma présentation a concerné une femme battante qui n'existe plus chez la femme africaine. A l'époque, la femme africaine était celle qui travaillait beaucoup, nourrissait toute sa famille. De nos jours, cette femme accorde plus d'importance à la beauté*», a affirmé, pour sa part, Teska Konongo. Et Diane Scholastique Niangounina de dire: «*Nous sommes des femmes peintres venues de plusieurs horizons, de Brazzaville et de Pointe-Noire. Nous avons ciblé*

un seul objectif: celui de promouvoir la culture et la femme congolaise. Par cette exposition, nous voulons valoriser la culture africaine et congolaise. Nous voulons intéresser les jeunes filles aux métiers de l'art, particulièrement en peinture, pour que toutes, nous formions une synergie pour que la femme arrive à exprimer ses émotions et à répondre à toutes les questions et concepts de la vie».

L'AFPC est une jeune association à caractère socio-culturel créée le 2 février 2016, ayant pour objet principal la promotion des arts plastiques réalisés par les femmes en général, Congolaises en particulier. Elle contribue activement à la promotion et à la supervision des activités didactiques susceptibles de gérer des formations professionnelles en arts plastiques, grâce à l'organisation des ateliers, séminaires, soirées culturelles et concours.

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA



REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE  
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS  
ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 017- MPMEASI -PACIGOF-CPM 2018 (SERVICES DE CONSULTANTS)

### SERVICES DE CONSULTANTS (FIRME) EN APPUI AUX ACTIVITES DE FORMATION DES ARTISANS CONGOLAIS AUX METIERS DE LA DEUXIEME ET TROISIEME TRANSFORMATION DU BOIS

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/Bois (PACIGOF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de service de consultants (firme) en appui aux activités de formation des artisans congolais aux techniques de la deuxième et troisième transformation du Bois.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'affutage, le réglage et l'alignement du matériel de scierie ou d'usinage du bois; (ii) la classification des pièces de bois débités ; (iii) l'ébénisterie, incluant la conception, la fabrication, la restauration, et la réparation des meubles en bois ; (iv) le sciage du bois et la gestion des équipements de menuiserie ( délignouse, raboteuse, scie, etc...), (v) la maîtrise des systèmes informatiques et logiciels des métiers du bois ; (vi) le transfert de connaissance par le biais de la formation et la documentation complète des techniques de deuxième et troisième transformation du bois.

La Cellule d'exécution du PACIGOF, invite les Consultants et centres de formation éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se

mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015 (Politique de la BAD), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence de la mission) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 16 heures et de lundi à vendredi. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 09 novembre 2018, à 14 heures (heure de Brazzaville) et porter expressément la mention «N° 017-MPMEASI-PACIGOF-CPM 2018 Service de consultants (firme) en appui aux activités de formation des artisans congolais aux métiers de la deuxième et troisième transformation du bois».

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/Bois - (PACIGOF)

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : [pacigofcongo@gmail.com](mailto:pacigofcongo@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2018

Le Coordonnateur  
Benoît NGAYOU

2<sup>e</sup> édition du Salon de l'orientation scolaire et professionnelle

# Les experts encouragent les formations techniques

La 2<sup>e</sup> édition du salon de l'orientation scolaire et professionnelle, à laquelle MTN Congo a pris une part active, et centrée sur le thème «La Réforme du système éducatif, quelles pistes?», a baissé les rideaux le jeudi 11 octobre dernier, dans la salle de conférences de l'Hôtel de Ville de Brazzaville, par une recommandation des experts qui ont reconnu la nécessité pour notre pays de créer suffisamment d'établissements scolaires tournés vers les formations techniques et professionnelles.

Ces établissements scolaires devraient donner aux jeunes «des formations en mécanique générale, en agriculture, en agroalimentaire, la transformation alimentaire, les métiers de l'environnement; dans les métiers professionnels à courte formation, avec des certificats ...

nelle plus opérationnels et de proximité à tous les niveaux d'études, par une approche permettant de garantir l'adéquation formation-emploi», a-t-il souligné.

### MTN Congo satisfaite de sa participation

Cette 2<sup>e</sup> édition du salon de l'orientation scolaire

ambition de pouvoir pratiquer ces métiers de les connaître. Cela a donc porté sur la cartographie des métiers des télécoms que nous représentons», a-t-il expliqué.

Selon lui, les perspectives sont telles qu'il y a des convergences au niveau des métiers des télécoms et aussi la digitalisation. «Que faut-il faire au dé-



une dizaine de conférences-débats, entre autres sur le thème de «L'adéquation forma-

présenté aux participants les métiers de l'environnement et du développement durable, les certificats de

professionnelle, a fait savoir le ministre Fylla Saint Eudes, «vont éclairer les pouvoirs pu-



Mme Marie-Liz Ondongo-Erhet, DRH de MTN

», a déclaré à la presse Mme Flavie Oyabi Lombo, la directrice générale de la société Clavis Atlas Services, initiatrice de cette 2<sup>e</sup> édition du salon, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, M. Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, clôturant les travaux, a mis l'accent sur la détermination du gouvernement à «garantir (aux jeunes) un accès élargi et équitable à toutes les formes d'éducation et de formations postérieures à l'éducation de base».

«L'Etat s'emploie à la mise en œuvre des dispositifs d'orientation scolaire et profession-

et professionnelle a comblé les attentes de MTN Congo, à en croire M. Martial Ngoka, Manager en charge de la formation au sein de cette société. MTN y a animé deux stands, un commercial qui a permis au public de découvrir certains produits et services, et un stand sur l'orientation professionnelle qui a mis en exergue les différents métiers au sein de cette société, leader de la téléphonie mobile dans notre pays.

«Nous n'avons pas seulement animé des stands, nous avons eu également des interventions sur l'orientation professionnelle, principalement sur les métiers des télécommunications. Notre but était de discuter avec des élèves et des étudiants concernant les opportunités qu'offre les télécoms de façon générale et comment ces métiers devaient évoluer dans le temps et qu'il était nécessaire pour ceux qui avaient pour

part pour y arriver?», s'est exclamé M. Ngoka Mondet. «C'est toute la problématique que nous avons abordée. Il y a eu un engouement surtout de la part des élèves. Ce salon a été un exercice intéressant pour notre entreprise, mais également un exercice enrichissant pour chacun de nous, dans la mesure où les intervenants venus de divers horizons ont enrichi les élèves, les étudiants sur le spectre des métiers qui existent. Si on ne sait pas les choix qui s'offrent à nous, on peut faire un mauvais choix. L'autre aspect important est de se connaître soi-même; connaître ses aptitudes, son savoir-faire; ce qu'on est capable de faire; ce qui vous motive, ce qui vous passionne. Donc si vous ne savez pas où est ce que vous allez, vous allez vous retrouver ailleurs...»

Au cours de cette 2<sup>e</sup> édition du salon, les quelque 500 participants ont suivi



tion-emploi : les réformes engagées dans les sous-secteurs de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique et professionnel», conjointement animé par les ministres Jean-Richard Bruno Itoua et Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes; et le thème «Faire entrer l'école dans l'ère du numérique pour répondre aux enjeux du développement», animé par Messieurs Djibril Ouattara, Directeur Général de MTN Congo, et Yvon Jean-Jérôme Bondoumbou, Associé Afrikan Campus France.

Par ailleurs, les experts ont

qualifications professionnelles, les missions d'un psychologue-conseiller en orientation, les métiers de la sécurité sociale, etc. Après Brazzaville, cette 2<sup>e</sup> édition du salon de l'orientation scolaire et professionnelle, s'est poursuivie du 15 au 17 octobre à la Chambre de commerce et de l'industrie de Pointe-Noire. Comme à Brazzaville, les experts ont mis l'accent sur la formation qualifiante de notre jeunesse, à travers des établissements de formations techniques.

Les conclusions de cette 2<sup>e</sup> édition du salon de l'orientation scolaire et

blics dans la définition et la mise en œuvre des réformes appropriées, attendues dans le système éducatif congolais».

Sans fausse modestie, MTN Congo est fière d'avoir apporté, une fois de plus, sa pierre à l'édifice. L'éducation, la formation, ... on ne cessera de le répéter, figurent au nombre des priorités de cette entreprise qui, par l'entremise de sa Fondation, multiplie des actions dans ce secteur.

**MTN, everywhere you go !**

Jérôme Golengo, ancien international de football

## Les souvenirs d'un rescapé des Jeux de l'Amitié de Dakar

Sélectionné en équipe nationale de football du Congo, Jérôme Golengo Lassouni a brillamment participé en 1963 aux 3<sup>es</sup> Jeux de l'Amitié de Dakar (Sénégal). Plus d'un demi-siècle après, il se souvient de cette belle et historique page sportive congolaise.

Les Jeux de l'Amitié de Dakar (Sénégal) de 1963, Jérôme Golengo, plus de 70 ans aujourd'hui, en parle comme si l'événement venait à peine de se dérouler: «C'était un moment inoubliable. Cette période a été malheureusement ignorée dans l'historique de notre passé sportif alors qu'il s'agit du déclencheur des Jeux africains». Dakar, on l'imagine, respirait l'air



Jérôme Golengo

Jean-Marie Loukoki "Kopa", Batoukeba "Batos", Chrysostome Bikouri, Moumpala, etc. Jérôme se souvient aussi

plusieurs années en France, à Meylan. Dans sa maison, les photos en couleur de la sélection congolaise de 1963 sont toujours là. Elles sont jalousement conservées, et il en a fait parvenir quelques-unes à notre rédaction sportive pour publication. Nous le faisons volontiers. Une fierté pour lui: «Elles rappellent une partie de mon glorieux passé sportif».

«Lecteur de La Semaine Africaine depuis 1952», rappelle-t-il, Golengo a été informé récemment de l'expiration de son abonnement. Il a confié le soin à une personne de sa famille à Brazzaville de régler la somme due à son réabonnement. «Merci pour l'information locale que vous nous apportez chaque semaine,



Les footballeurs congolais aux Jeux de Dakar en 1963

de ce rendez-vous. Tous les pays d'Afrique francophones et quelques autres, anglophones, étaient présents. Et le tournoi de football fut très disputé. La sélection nationale du Congo était composée des joueurs ci-après: Maxime Matsima, Mantari "Defoufou", Ambara, Bibanzoulou "Amoyen", Jean-Pierre Elouma, Désiré Mayala "Larbi", Jérôme Golengo, Léopold Ndey-Baka "Flamion-Ziboulateur", Omer Péna, Fortuné Mayanda,

des victoires remportées par l'équipe nationale du Congo: Congo-Côte d'Ivoire (3-2), Congo-Congo Léopoldville (2-1), Congo-Mauritanie (7-0) et de la défaite concédée face à la Tunisie (0-2), l'empêchant de disputer les demi-finales. C'est à Pointe-Noire, au sein de l'AS Cheminots, son équipe d'origine, que Jérôme Golengo a été appelé en équipe nationale pour participer à ces Jeux.

Jérôme Golengo réside depuis

pour nous qui vivons à l'étranger et pouvons ainsi garder le contact avec le pays», écrit-il. «Je profite de l'occasion pour souhaiter un Bon anniversaire et longue vie à votre journal», conclut-il.

On souhaite à la génération actuelle de connaître comme Golengo, le bonheur que procure la participation aux compétitions internationales.

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

## Volley-ball en Afrique centrale

### FAP du Cameroun souverain à Brazzaville

Les 5<sup>es</sup> Championnats des clubs champions de la zone 4, Afrique centrale, disputés du 21 au 25 octobre 2018 à Brazzaville ont connu une bien maigre participation. Sur huit pays de la zone, quatre avaient délégué des équipes masculines et trois des équipes féminines. Comme prévu, le Cameroun a nettement dominé le tournoi masculin, FAP de Yaoundé ayant rossé tous ses adversaires.

Au moment où notre journal était sous presse se disputait le titre féminin entre DGSP du Congo et Canon de la RDC après des demi-finales explosives mercredi 24 octobre au Gymnase Henri Elendé entre DGSP



Une opposition en version féminine

(Congo) et Funny (Gabon), d'une part, Canon (RDC) et La Loi (RDC), d'autre part.

Le Congo a abrité ces championnats à la demande de la Fédération gabonaise de volley-ball

qui en avait obtenu l'attribution, mais a renoncé à les abriter en raison de problèmes extra-sportifs. Nous pourrions y revenir.

**Jean ZENGABIO**

## Ligue des déficients visuels de Brazzaville

### Installation du premier bureau exécutif

La première ligue sportive des déficients visuels de Brazzaville est désormais opérationnelle, après présentation et installation des membres de son bureau exécutif. Stanislas Norbert Pourou est porté à la tête de cette ligue.

La cérémonie s'est déroulée samedi 20 octobre 2018 à l'Institut africain de réadaptation (IAR), en présence de Mme Françoise Olonghot née Obba, chef de service des activités sportives à la direction départementale des sports et de l'éducation, qui l'a présidée, et de Mme Thérèse Kamango, présidente de la Fédération sportive des déficients visuels du Congo.

Visiblement ému, le président Stanislas Norbert Pourou a assuré l'assistance que sa collaboration sera franche, bénéfique et durable surtout pour le département de Brazzaville. Il a, pour ce faire, invité les athlètes à la discipline et au travail, car le travail emmène la réussite et la discipline la concentration. Il a promis que «s'ils sont mis dans des conditions requises, tout le Congo parlera des non-voyants sportifs de la ville de Brazzaville, car nous travaillerons!»

Mme Olonghot a, de son côté, rappelé que c'est la discipline qui transforme l'animalité en



Les participants avec Stanislas Norbert Pourou (3<sup>e</sup> à partir de la dr.)

humanité. «C'est sans nul doute le sens a donné à la présente assise, inspirée par la nécessité de mettre en chantier l'une des obligations de la fédération, pour permettre à celle-ci de travailler. Pour tout dire, toute fin est contenue dans son commencement et que le bureau aura certainement la capacité de répondre aux multiples attentes des athlètes», a-t-elle affirmé.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

Bureau exécutif départemental

Président : Stanislas-Norbert Pourou. 1<sup>er</sup> vice-président : Giro-Herbert Mazabata. 2<sup>e</sup>

vice-président : Louis-Marie Dila. 3<sup>e</sup> vice-président: Armand Mitia. Secrétaire générale: Dorothee Nzouzi-Makiessé. Secrétaire général adjoint: Jophyle-Rysdael Miantoudila. Trésorière générale: Germaine Itoua. Trésorier général adjoint: Lambert N'aba. Directeur technique départemental: Yvon-Patrick Mouandza. Membres: Max Itoba; Parfaite-Justine Maloli; Jeannette Dikamona. Commissariat aux comptes: Jean-Rolins Mayoyongo (1<sup>er</sup> Commissaire), Judicaël Koutou (2<sup>e</sup> commissaire), Arnel Locko (3<sup>e</sup> commissaire).

### «MARPULIM CONGO»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1.000.000Fcf

Siège social : 04 rue N'kata Centre de repos, arrondissement 1 EPL,

Pointe-Noire, République du CONGO

RCCM: 17 B 223

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de décision de l'Associé Unique en date du 11 Décembre 2017, enregistré à la Recette du Centre-ville à Pointe-Noire, le 18 Décembre 2017 sous le numéro 8658 ; folio 22717 et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 15 Décembre de la même année, pour dépôt en reconnaissance d'écritures et de signatures, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre le même jour, sous le N°8657, F0 227/6, l'associé unique a pris des décisions suivantes:

- Transfert de siège social :

Ancienne adresse: 81 rue Kouanga Makosso S/C, zone portuaire, BP: 673, Centre-ville

Nouvelle adresse : 04 rue N'kata Centre de repos, arrondissement 1 EPL, Pointe-Noire (République du Congo).

Dépôt légal de l'acte à été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 Décembre 2017 sous le numéro 17 DA 1550 et les mentions modificatives ont été portées sous le Numéro du RCCM 17 B 223.

**Pour insertion légale**

**ANNONCE LEGALE**  
**N° 015/2018/PN-CITE**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de Réquisition	Référence Cadastrale	Quartiers	Arr.	Requérants
01	8447 du 18/05/2018	Section ABWII, Bloc : 32, Parcelle : 10, Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	SOSSIGN Sokmelie Marylyse
02	2235 du 06/06 /2012	Section CG, Bloc : 110, Parcelle :09 et 10, Superficie : 1000,00m	KOUFOLI	04	MAVIOGA MADEKE Juvet Patric
03	8222 du 30/10/2017	Section V, Bloc : 62, Parcelle :14, Superficie : 180,00m²	TIE-TIE	03	ZAOU Pierre François
04	8877 du 29/11/2017	Section: W, Bloc : 42, Parcelles : 05, Superficie : 376,74m²	FOND TIE-TIE	03	HM FOODS INTERNATIONAL SARL
05	9150 du 21/03/2018	Section: AL, Bloc : 126, Parcelle : 02, Superficie : 360,00m²	LOANDJILI	04	MOBOUAKA Edgard Dalienst
06	9484 du 31/07/2018	Section: AG, Bloc : 101, Parcelle : 08, Superficie : 480,00m²	TCHIALI (Famille Tchiali	05	CIGNAS MAKOUKA Aristide Gabin
07	9494 du 07/08/2018	Section: W, Bloc :85, Parcelle: 01 Superficie : 300,00m²	TIE-TIE	03	LA SOCIETE SUNDEEP SARL
08	8841 du 09/11/2017	Section: W, Bloc : 27, Parcelle: 02, Superficie : 300,00m	TIE-TIE (MOULEMBO)	03	DIANSSONSSA Prosper
09	5896 du 18/11/2014	Section: BW suite, Bloc : 04, Parcelle : 11, 12, 13 et 14, Superficie :2000,00m²	MONGO MPOUKOU	05	NGOYA née BIYOKO Angèle Dorothée
10	9160 du 26/03/2018	Section: AG, Bloc : 200, Parcelle : 05 bis, Superficie : 276,00m²	TCHIALI (Famille MAFOUMI)	05	SAMBOU Landry Antoine Armel NP
11	9161 du 26/03/2018	Section: AE, Bloc : 137, Parcelle : 10 bis, Superficie : 366,00m²	SIAFOUMOU	05	Epher Antoine SAMBOU NP
12	9521 du 27/08/2018	Section: R, Bloc : 25, Parcelle: 14, Superficie : 213,24m²	79 Rue MOE KABA (Grand Marché)	01	Chancelier DEFFO NENGOU
13	9431 du 03/07/2018	Section: AF Suite, Bloc : 15, Parcelle : 01 , Superficie : 500,00m²	MPANGA (Famille Mpanga)	05	DIAMBOU MOUYAMBA Annaëli Betyna et AKPITY
14	9524du 28/08/2018	Section: ABW1, Bloc : 21, Parcelle: 03, Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (TCHIBALA)	05	Bence Gabrielle Rachelle
15	9367 du 08/06/2018	Section: ABW1, Bloc : 68, Parcelle : 05, Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	EQUEBAT IKKO Ralph David
16	9508 du 20/08/2018	Section: ABW1, Bloc : 82, Parcelle : 01, Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	ISSISSOU Rémi Marcellin
17	9332 du 22/05/2018	Section : CG, Bloc : 74, Parcelles: 02, Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	MANIONGUI Alex Cedric
18	1356 du 24/06/2018	Section : CK, Bloc : 30, Parcelle: 09, Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	05	M'VIRI Jean Fauscal Mellah
19	9469 du 23/07/2018	Section BK, Bloc : 114, Parcelle : 14, Superficie : 300,11m²	MPAKA 5 CHEMINS	04	OBEBE EBANDI OLEHA Destère
20	9485 du 31/07/2018	Section : C, Bloc : /, Parcelle: 51 Qter , Superficie :400,00m²	SONGOLO	06	GANGOUE Albert NP
21	8721 du 14/09/2018	Section : CK, Bloc :285 bis, Parcelle: 06, Superficie : 360,00m²	MONT KAMBA (Famille Tchiniambi Kamba)	02	NTSATOUABANTOU MILONGO Corinne NP
22	9537du 07/09/2018	Section : /, Bloc:/, Parcelles: /, Superficie : 287 ha 00a 83,45ca	TCHIBALA	04	MAKOUELA David
23	8938du 27/12/2017	Section : Q, Bloc : 33, Parcelle: 13, Superficie : 313,34m²	Rue PONGUI BOULOU (Qtier MVOUMVOU)	05	FAMILLE MPANGA
24	9448 du 20/08/2018	Section : AE, Bloc : 43, Parcelle: 08, Superficie: 420,00m²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	02	LOEMBA Jean Toussaint
25	9294 du 03/05/2018	Section : L, Bloc: 14 , Parcelle: 04 bis , Superficie :208,96m²	SAINT PIERRE	05	TCHILENDO Désiré
26	9295 du 03/05/2018	Section L, Bloc : 14, Parcelle : 04 , Superficie : 208,96m²	SAINT PIERRE	01	DOUCOURE OUMAR NP
27	8840 du 08/11/2017	Section : AC, Bloc : 94 ter, Parcelle : 05, Superficie : 440,00m²	SONGOLO	01	HAIDARA MOUSTAPHA NP
28	8514 du 19/06/2017	Section : ABW1, Bloc : 300, Parcelles 03 et 04, Superficie :1000,00m²	MONGO MPOUKOU (Famille NZEMBA)	05	MASSALA MONKOULA Maxwell Harvell
29	9437 du 05/07/2018	Section : /, Bloc : 02, Parcelle : 02, Superficie : 500,00m²	VILLAGE YOYO (POINTE-INDIENNE)	05	MOIGNY INGABIRE Rita
30	9509 du 20/08/2018	Section : BZ4, Bloc : 72, Parcelles : 07, 09 et 11, Superficie : 1521,90m²	Village TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	LOANGO	DRUCK Silo Constantin Parfait, FOUDA Véronique
					Gertrude BIDIMA, DRUCK Alexandra OSSEMA
					KOUBAKA Alain Saturnin

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 20 Septembre 2018  
Le chef de bureau,

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

**ANNONCE LEGALE**  
**N°010/18/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS			
1	Plle(s) 07	Bloc 21	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme IBOUKOU Laurence
2	Plle(s) 02	Bloc 201	Section BL	Superficie 500,00m²	Ngoyo (famille MBELO)	Arr.6	Mlle MATSOUNGA GUERRI Pierre Junior
3	Plle(s) 12	Bloc 02	Section BF	Superficie 300,00m²	Mpaka (famille NKONDI)	Arr.3	Mr BOUBOTE MIASSOBA Eldhorge Séverin
4	Plle(s) 02	Bloc 28	Section BT (Gaïa)	Superficie 748,12m²	Tchimbamba (famille TCHILOANDJILI)	Arr.1	Mr NGAKOLI NGUINI Prince Davno Saint-Pierre
5	Plle(s) 03	Bloc 43	Section CD	Superficie 500,00m²	Nanga (famille TCHIYOBO)	Arr.6	Mr MASSALA Gisma Mastel
6	Plle(s) 01 à 06	Bloc 17	Section /	Superficie 3000,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
7	Plle(s) 01 à 05	Bloc 12	Section CI	Superficie 2500,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
8	Plle(s) 01 à 06	Bloc 13	Section /	Superficie 3000,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
9	Plle(s) 01 à 10	Bloc 08	Section /	Superficie 5000,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
10	Plle(s) 01 à 06	Bloc 09	Section /	Superficie 3000,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr TIABA Antoine Roland
11	Plle(s) 701 bis A	Bloc /	Section M	Superficie 205,2100m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Tchiamba-Nzassi	Mr KAYA Charles et Mme KAYA née TARKANG Ada Hannah
12	Plle(s) 01 et 02	Bloc 89 bis	Section J	Superficie 649,88m²	Mpita (famille TCHILOANDJILI)	Arr.1	L'EGLISE DU MINISTERE D'EVANGELISATION JUBILE
13	Plle(s) 06	Bloc 290	Section BM5T	Superficie 5000,00m²	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mr LEHO WANGAN BAHKILA Dorval
14	Plle(s) 08	Bloc 134	Section L	Superficie 400,00m²	La base	Arr.1	Mr BOKOBO PANGUY Abel Maryse
15	Plle(s) 02	Bloc 31	Section ACV2 suite 2	Superficie 500,00m²	Mengo (famille TCHINGANGOU)	S-P Loango	Mme DZOULOU née ZAMA Louise
16	Plle(s) 06	Bloc 218	Section BM	Superficie 400,00m²	Ngoyo (famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme BANAZEBI née TAMBAKANA Clémentine
17	Plle(s) 06 et 07	Bloc 133	Section A	Superficie 1000,00m²	N'KOTCHI-FOUTA (famille TCHIFOUSSOU)	Arr.6	Mme LOUZOLO Ursula Gladys Cinthia
18	Plle(s) 02 et 04 ex 1bis et 2bis	Bloc 85 ex 132	Section BP	Superficie 833,55m²	Mpita (famille MPITA)	Arr.1	Mme Sharone BELIN
19	Plle(s) 843 ter	Bloc /	Section M	Superficie 742,41m²	Aviation (Socoprise)	Arr.1	Mr. MASSENGO Jules William
20	Plle(s) 10 bis	Bloc 131	Section BI	Superficie 214,20m²	TCHMANI	Arr.6	Mr MAMBOU Patou Champlin
21	Plle(s) 18	Bloc 166 bis	Section L	Superficie 594,40m²	La base militaire	Arr.1	Mr NZIENGUI Jean Isidore
22	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 3000,00m²	Pointe-Indienne	S-P Loango	Mr AYINA AKILOTAN Martial Guy Destin
23	Plle(s) 03 et 08	Bloc 57	Section BN	Superficie 1000,00m²	MAYINGA	Arr.6	Mr MOUKENGUE Roger
24	Plle(s) 10	Bloc 131	Section BM	Superficie 400,00m²	Ngoyo Centrale	Arr.6	Mr. EBEB Deschagrains
25	Plle(s) 01 et 03	Bloc 121	Section BT	Superficie 792,00m²	Tchimbamba-Aviation	Arr.1	Mme. BITEMBE Suzanne
26	Plle(s) 20	Bloc 126	Section BT	Superficie 400,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mme DOUMBI KILONGA Lysethe Nadine
27	Plle(s) 337 qter	Bloc /	Section G	Superficie 680,72m²	Centre-ville	Arr.1	Mr M'BOUYOU Philippe
28	Plle(s) 01 et 02	Bloc 266 bis	Section BS	Superficie 719,55m²	Tchimbamba	Arr.1	Etablissement AVC
29	Plle(s) 04	Bloc 57	Section BT	Superficie 500,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr MBEMBA Henri Bonaventure
30	Plle(s) 14 ex 10	Bloc 33bis ex 32	Section BP	Superficie 553,30m²	Mpita 41 rue KINKELIBA	Arr.1	Mr Alfredo DELLA CORTE
31	Plle(s) 03	Bloc 26	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme ADZOBI ADZIA Mirianne Gastheja
32	Plle(s) 03	Bloc 32	Section BM	Superficie 306,11m²	MBONDJI (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mme MIFOUNDU Marie Micheline
33	Plle(s) 08	Bloc 04	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo (Famille MATOLO)	Arr.6	Mr LOUBANGOU MAKOUA Garcia Farel
34	Plle(s) 03	Bloc 83 bis	Section BXA	Superficie 328,01m²	Ngoyo (Famille TCHILINDOU)	Arr.6	LINGS-TCHIKOUNZI Claude Steeven & TCHIKOUNZI Mika Pierre Davismond
35	Plle(s) 09 et 10	Bloc 167	Section CD	Superficie 1000,00m²	Nanga	Arr.6	Mr. BOUANGA KALOU Gaël Cyrille
36	Plle(s) 10	Bloc 102	Section BM5ème tr	Superficie 400,00m²	Ngoyo (Famille TCHINVASSA)	Arr.6	Mr DJONSKY MAMPOUYA Harpela kenisel
37	Plle(s) 02 bis	Bloc 29	Section M2	Superficie 348,65m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr LOMINA Franck Destin
38	Plle(s) 429	Bloc /	Section M	Superficie 897,21m²	Mpita	Arr.1	Mr SOUZA Noël
39	Plle(s) 07 et 09	Bloc 80	Section BY2ème tr	Superficie 1000,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme MPEMBE Micheline
40	Plle(s) 09	Bloc 166	Section BN	Superficie 400,00m²	Tchimbambouka	Arr.6	Mr. KIZIMBOU DIENGUELE Hivert Roger

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau  
Fait à Pointe-Noire, le 27 Septembre 2018

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)  
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PROJET DE  
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

**N° de référence: CG-SC-CI-003/PDCE/2018/IDA 5302**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un comptable dudit projet.

2. Les services de consultant («Services») consistent à:

- Élaborer le budget du Projet avec le concours des autres responsables et le remettre aux autorités hiérarchiques compétentes pour approbation;
- Établir les tableaux de trésorerie du budget;
- Contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande et par bon d'achat par caisse;
- Suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique;
- Assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels;
- Assister les auditeurs internes et externes dans leur mission;
- Établir les DRF et les chèques y relatifs;
- Participer, de concert avec le RAF, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière;
- Appliquer toutes instructions administratives relatives au service comptable;
- Effectuer de manière ponctuelle des contrôles financiers des activités du Projet;
- Rédiger les rapports financiers du Projet;
- Établir les plans de trésorerie du Projet: centralisation de tous les besoins financiers de chaque composante;
- Assurer la mise à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé pour chaque Section (tiers);
- Effectuer régulièrement les états de rapprochements bancaires et les contrôles de caisse;

- Assurer la gestion et la garde des chèquiers du Projet;
- Assurer la tenue de la comptabilité selon les principes comptables généralement admis;
- Suivre le rythme des décaissements auprès de la Banque et en rendre compte au RAF et au Coordonnateur des difficultés rencontrées;
- Gérer les accusés de réception des Agences d'exécution et des autres responsables des composantes;
- Arrêter les comptes annuels du Projet en vue de procéder aux inventaires (dévolus et proposés au RAF);
- Inviter les auditeurs, en accord avec le RAF et le Directeur, à la mission de certification des comptes financiers;
- Élaborer les différents états de paiement;
- Préparer les salaires du personnel sur autorisation du Directeur du projet;
- Préparer les chèques en vue de les présenter à la signature du Directeur avec tous les justificatifs;
- Établir l'échéancier de paiement des fournisseurs et créiteurs divers avec affichage au tableau d'annonces mural;
- Régler les fournisseurs et tiers en suivant les procédures de décaissement indiquées.

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE) invite les consultants («Consultants Individuels») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour la sélection sont:

- Niveau d'études au moins égale à Bac+ 2 en Comptabilité ou gestion;
- Expérience exigée: 3 ans au moins de pratique comptable en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou dans une entreprise, un projet ou programme ou dans une administration publique;
- Une bonne connaissance des logiciels de gestion comptable;
- Une bonne connaissance des logiciels de gestion comptable adaptée aux projets de développement et en particulier TOMPRO, logiciel utilisé par le PDCE serait un atout.

Les Consultants doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt:

- Une lettre de motivation;
- Un CV détaillé;
- Copie certifiées des diplômes et attestations;
- Les références d'au moins deux employeurs (de préférence les superviseurs directs);
- Un casier judiciaire;
- Un certificat de nationalité.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID», édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09h à 14h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimilé ou par courrier électronique au plus tard le 31 octobre 2018 à 14h00 (heure locale) avec mention «Avis de recrutement d'un comptable du PDCE».

**Secrétariat PDCE**  
**A l'attention du Coordonnateur**  
**Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE)**  
**Adresse: 177, rue Soweto-Quartier**  
**Ex-Télévision-Bacongo**  
**Tél.: (00242) 06 667 22 29/05 551 25 52/**  
**06 951 36 62/06 650 40 22**  
**Email: congo.pdce@yahoo.fr**

**Le Coordonnateur du PDCE,**  
**OKOMBI Auxence Léonard**

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)  
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA  
(Responsable page internationale)  
Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77  
Cyr Arnel YABBAT NGO  
(Responsable pages nationales)  
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**  
Atelier: La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94  
Pointe-Noire:

**Direction:** Tel: 05 557.02.03 / 06 985.41.79  
**Service commercial:** 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**Service Clients :**  
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net - www.gxinternational.net  
(+242) 05 650 10 73 - (+242) 05 301 02 38

**Nos Partenaires:** UPS, WCA, WCO LOGISTICS

**Séminaires de formation en management et en informatique**  
Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
<b>Formations after-work (en informatique)</b>					
Réaliser des présentations captivantes & professionnelles avec Prezi	15 - 17 Octobre 2018	3 jours	16h00 - 19h00	Brazzaville	75 000
Mindmapping : conception de cartes mentales ou cartes des idées	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
Excel 2016 : Tableaux Croisés Dynamiques & fonctions "SI"	22 - 24 Octobre 2018	3 jours		Brazzaville	75 000
<b>Séminaires de formation en management</b>					
Supply Chain Management : logistique, achat, approvisionnement	05 - 09 Novembre 2018	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire (Hôtel Elaïs)	750 000
Techniques de passation de marchés	05 - 09 Novembre 2018	5 jours		Bangui (RCA)	750 000
Gestion du risque opérationnel inhérent aux activités bancaires	19 - 23 Novembre 2018	5 jours		Brazzaville (Hôtel Ledger)	750 000

**Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98**    **Email: congo@trainis.com**    **09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage - Brazzaville, Congo**    **www.trainis.com**

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHERER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**